

La montagne: objet scientifique? Objet politique? Anne Sgard

▶ To cite this version:

Anne Sgard. La montagne: objet scientifique? Objet politique?. Ces géographes qui écrivent les Alpes. Une relecture de la Revue de Géographie alpine à travers le siècle., Revue de Géographie alpine, pp.11-48, 2007, Ascendances. halshs-00263752

HAL Id: halshs-00263752 https://shs.hal.science/halshs-00263752

Submitted on 7 Apr 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 1

La montagne : objet scientifique ? objet politique ?

Anne Sgard

La montagne objet scientifique et/ou politique ? la formulation est tout à fait anachronique pour le début de notre panorama : ce n'est pas le genre de question que Raoul Blanchard exprimait. Car poser la question en ces termes implique une démarche réflexive sur la manière de faire et d'écrire la géographie, mais aussi sur la place de la géographie dans la société et du même coup sur le rôle du géographe. Mener cette démarche réflexive demande, elle, non seulement une distance dans le temps et une possible rétrospective sur une période de recherche et de production scientifique, mais aussi une posture - pour reprendre là encore un terme tout à fait anachronique – caractéristiques de la réflexion géographique actuelle. Les vingt dernières années de publication de la Revue de Géographie alpine le démontrent amplement.

Recentrer la question sur la montagne alpine oriente en outre le débat dans un sens plus précis encore : en quoi l'Institut de Géographie *alpine*, ses hommes et ses productions, ont-ils voulu et sont-ils parvenus à construire un objet propre, un territoire scientifique ? et dans quelle mesure ce discours a-t-il cherché délibérément à se positionner comme discours d'expert, d'aide à la décision, voire comme discours « impliqué », et a dans ce cas, contribué à construire la montagne comme objet spécifique d'intervention politique. Et dans les deux cas, quel a été le champ visé par ce discours : le local de l'aménagement des Alpes du Nord, l'élargi de la chaîne alpine, ou le global des « montagnes du monde » ?

Si la formulation de la question est anachronique, le questionnement lui ne l'est pas. En effet, Raoul Blanchard ne pose pas la question dans ces termes et n'adopte que rarement, à la fin de sa carrière, une démarche réflexive et rétrospective; mais la conquête du territoire scientifique et politique de la montagne alpine, il la fait : il démontre en faisant, lui-même et par disciples interposés. C'est ce que je chercherai à montrer dans un premier temps. Le second temps est marqué par l'effacement de Raoul Blanchard et la prise de relais par Germaine Veyret au début des années 1950. Ce n'est pas par goût excessif de la personnalisation des périodes mais parce que la parole est, dans ce domaine, très clairement passée du fondateur à la « patronne » de l'Institut, Paul Veyret étant beaucoup moins présent sur ce thème. Avec Germaine Veyret, l'objectif se fait plus explicite et la Revue de Géographie alpine devient clairement un vecteur du discours sur ce que doit être et devenir la montagne. Du coup la troisième période s'ouvre avec le départ de Germaine Veyret au milieu des années 1970, mais nous verrons que bien d'autres éléments convergent pour faire du dernier quart du XX° siècle – et surtout la dernière décennie-la période de questionnement actif sur la montagne à la croisée des champs politiques et scientifiques.

Raoul Blanchard à la conquête des Alpes (et de la montagne ?)

L'histoire de l'arrivée de Blanchard à Grenoble en 1906, de la création de l'Institut de géographe *alpine*, et de la Revue de Géographie *alpine* six ans plus tard sont bien connus et nous n'y reviendrons pas ici. Ce qui apparaît d'emblée c'est l'omniprésence de Blanchard dans ce chapitre,

qui justifie le titre : il crée les institutions, il organise la recherche, il nomme ses collaborateurs, il distribue les tâches et les terrains... bref il fait la géographie alpine. La question qui se pose plus précisément pour Blanchard c'est tout d'abord d'identifier le champs de son action : les Alpes ou les montagnes du monde ? ensuite de comprendre le sens qu'il donne à son action de géographe entre l'homme de science et l'homme d'influence.

UN PROJET DE CONSTRUCTION DE LA CONNAISSANCE

Le projet de Raoul Blanchard, même s'il n'est pas explicité, est clair : il s'agit effectivement de construire la montagne alpine en objet scientifique, en se l'appropriant. Il le fait de quatre manières conjointes. Tout d'abord en installant ses troupes : il faut couvrir spatialement le champ à territorialiser, les Alpes françaises ; les « grandes thèses » de l'entre deux guerres y seront consacrées et la RGA s'en fait l'écho en publiant dans de nombreux numéro de larges extraits : André Allix en 1929, Jules Blache en 1931 par exemple. Remarquons que le maître lui-même utilise peu la Revue dans ce registre : s'il y écrit abondamment son objectif est plus de couvrir le plus large spectre possible, mais il n'y publie pas d'extraits de son chef d'œuvre, *Les Alpes françaises du Nord*, et se prête peu à la monographie (mise à part pendant sa « période canadienne »).

D'autre part, pour installer la géographie comme « science carrefour », synthèse régionale de l'humain et du naturel, il explore et fait explorer l'ensemble du champ, se rapprochant des sciences de la nature, mais collaborant activement avec les sciences humaines, notamment les historiens qui sont largement représentés. Lui-même élabore *la méthode* de la géographie alpine, mais celle-ci est d'avantage diffusée par ses disciples dans les pages de la Revue. La méthode est fondée sur le découpage les Alpes en régions naturelles, unités d'analyse des interactions entre milieu naturel et genre de vie. Sa « marque de fabrique », qu'il défend contre vents et marée (surtout venus de Paris), c'est l'unité de la région naturelle fondée par le relief, qui l'amène à découper les Alpes entre massifs et grandes vallées, déterminant l'occupation humaine et l'évolution des activités.

Caractère qui vient pondérer le précédent : n'oublions pas que Raoul Blanchard est bien seul dans les premières décennies ; les disciples viennent progressivement étouffer les troupes (surtout après la Première Guerre mondiale : de nombreux élèves sont mobilisés et plusieurs d'entre eux ne reviennent pas) mais ils ne sont toujours qu'un poignée dans les années 1920, années clés du projet. Certaines années, quatre ou cinq auteurs (Bénévent, Faucher, Allix, Arbos...) se partagent la quasi-totalité des volumes, et les élèves sont rapidement mis à la besogne. Dès lors, dans les vingt premières années de la Revue, Raoul Blanchard d'une part écrit beaucoup (sa production décroît nettement ensuite) et doit en outre rallier les autres disciplines à sa cause et accueillir de nombreux auteurs non géographes. Et quand les disciplines scientifiques ne suffisent pas, il fait appel aux autres professionnels : ingénieurs, hauts fonctionnaires, voire patrons d'entreprise, nous y reviendrons. Certains lui prêtent explicitement allégeance, en reconnaissant dans la méthode géographique et le recours à la causalité naturelle la meilleure explication des phénomènes qu'ils observent en montagne.

<u>Citons l'exemple de G. Letonnelier, ancien directeur des Archives de Haute-Savoie, nommé en Isère en 1919 et qui publie en 1920 un long article sur l'émigration des Savoyards.</u>

« Enfin, une théorie a été émise tout récemment sur ce point par M. Raoul Blanchard. Suivant lui,

il n'y a pas plusieurs causes de l'émigration, mais une seule qui s'applique à la Savoie comme au Dauphiné, comme à tous les pays montagneux. C'est un phénomène de géographie humaine qui est la conséquence de ce fait que Savoie et Dauphiné sont des régions de montagnes. »
Et il cite Blanchard:

« La migration temporaire d'hiver en Haut Dauphiné, n'est donc pas la compagne, la conséquence obligée de la misère. Elle est liée à un phénomène plus constant, qui n'est autre que la durée et la rigueur du climat d'hiver en haute montagne. »

Pour adhérer ensuite à cette « loi » :

« En sorte que, pour M. Blanchard, ce régime est une conséquence « de cette grande loi qui régit en montagne tous les faits de géographie humaine, qu'on pourrait appeler le loi de la transhumance ... ». A vrai dire, on rencontre, dès le XVIII° siècle, des documents qui corroborent cette théorie.

Documents qu'il analyse ensuite attentivement pour en conclure :

« L'émigration est donc bien, comme l'a exposé M. Raoul Blanchard, un phénomène de géographie humaine, et il nous parait hors de doute qu'elle est fonction de la durée et de la rigueur du climat d'hiver en haute montagne ».

Enfin, la dernière dimension du questionnement se dessine progressivement : l'objectif de la conquête, est-ce la montagne alpine française, la montagne alpine ou les montagnes du monde ? Il est difficile de dire si l'ambition de Raoul Blanchard était claire dès les origines, il ne s'est à ma connaissance pas prononcé sur cette question. Je ferais plutôt l'hypothèse d'un projet qui se conforte et s'élargit au fil du temps et des victoires. On démontre en faisant et on avance tant qu'on peut... Néanmoins il parait clair que l'objet scientifique qui prend forme tend de plus en plus vers un objet montagne, au-delà de l'objet montagne alpine. Méthodologiquement, la démarche blanchardienne qui se construit cherche à être applicable à tout ensemble montagneux, quelle que soit sa localisation, on vient de le voir à propos des migrations ; et l'adjectif « alpin » va servir à désigner des caractères montagnards présents partout dans le monde.

Plusieurs éléments viennent conforter cette hypothèse.

L'effort de recension, tout d'abord, des ouvrages publiés dans le monde entier alimente une volonté sensible dès les premières années de vie de l'Institut puis de publications de la revue : rassembler la science en train de se faire sur les espaces de montagne. Raoul Blanchard consacre un temps et une énergie imposants à réunir dans la bibliothèque l'essentiel de ce qui s'écrit sur les montagnes (y compris les récits d'exploration dans les premiers temps : Afrique, Himalaya notamment), mais aussi d'en faire les comptes-rendus dans chaque volume de la Revue. Il s'y consacre et l'impose (?) aussi à ses proches collaborateurs ; dans les dernières années de sa carrière ces abondants comptes-rendus représentent du reste l'essentiel de sa contribution à la Revue

Dans les publications de la Revue proprement dites, au fur et à mesure que les géographes partent étudier des terrains lointains, ou que les relations se nouent avec des géographes étrangers, les régions du monde viennent se succéder au catalogue.

Comparons simplement les années 1913 à 1933. Dans la première décade (1913-1923), deux articles portent sur des montagnes hors d'Europe et concernent des terres coloniales : Maroc et Indochine ; trois articles portent sur les montagnes italiennes et trois sur la Suisse. Maigre récolte. De 1924 à 1933, l'extension est rapide : la Suisse, l'Italie et les Carpathes sont largement représentées mais il s'agit rarement d'articles de fond : pour une grande majorité ce sont de longs

comptes-rendus d'ouvrages ou des commentaires de divers faits d'actualité (inondation, coulée rocheuse, ouverture d'un institut de recherche, données démographiques ou météorologiques, récit d'excursion...). Les montagnes lointaines trouvent également leur place : 13 mentions des montagnes d'Asie dont 6 articles, 8 pour l'Afrique dont 2 articles, enfin 8 production sur l'Amérique dont 7 articles.

Le dernier élément, pour le coup, échappe à Raoul Blanchard et à la Revue de Géographie alpine, mais vient confirmer cette tendance : c'est Jules Blache qui publie dans la collection « Géographie humaine » chez Gallimard en 1934, « L'homme et la montagne », la première synthèse sur les relations entre l'homme et la nature montagnarde à travers le monde . Raoul Blanchard écrit la préface, mais il n'en est que peu question dans la Revue (jalousie ?) et c'est Philippe Arbos qui en rédige le compte-rendu. L'ambition de Jules Blache est de montrer que le fonds de connaissances accumulées et la méthode grenobloise sont aptes à rendre compte de la spécificité montagnarde à l'échelle universelle.

Remarquons pour finir que Raoul Blanchard lui-même s'est très peu prêté aux exercices de réflexion élargie ou comparative. Si l'on met de côté l'ensemble de ses « études canadiennes », qui représentent l'essentiel de sa production à partir de 1930, ses écrits personnels dans la Revue, concernent des thèmes ciblés sur des espaces restreints et français, de préférence à propos de questions de géomorphologie et sur la ville. A quoi il faut rajouter une série d'articles sur des secteurs industriels qui se situent alors à l'échelle soit des Alpes françaises, soit du Sud-Est français. Aucun article ne se place à l'échelle des Alpes. On voit donc que ce projet de connaissance est avant tout collectif et institutionnel : c'est l'institut de Géographie qui sera alpin, et c'est la Revue de Géographie alpine qui sera le vecteur de cette connaissance sur les montagnes du vaste monde. Les articles identifiés comme articles de géographie générale des montagnes restent rares dans l'entre-deux-guerres et concernent surtout la géographie physique et la démographie.

En quoi cette connaissance de la montagne légitime-t-elle une position du géographe dans la cité, porteur d'un discours que l'on qualifierait aujourd'hui d'expert sur des espaces spécifiques ? Cette question interroge tout à la fois la discipline et le statut du chercheur et du scientifique.

LE GEOGRAPHE ET LA SOCIETE

Là encore la figure de Blanchard domine le débat : patron de l'Institut, il est aussi l'homme en vue, le notable grenoblois. Pour comprendre quel rôle il se donne dans la société, et dans quelle mesure il estime que les Alpes/les montagnes constituent un objet politique, il faut reformuler la question en fonction du contexte et des source dont on dispose. Ce n'est pas dans la Revue que Blanchard à aucun moment ne discute cette question, on l'a dit. Reformulons la question : quels sont les liens de Blanchard avec le milieu des « décideurs » et dans quelle mesure s'exprime-t-il explicitement sur une spécificité des montagnes ou des Alpes, qui justifierait une action politique elle aussi spécifique?

Philippe Veitl a analysé l'action publique de Blanchard, montré ses liens étroits avec les milieux de la montagne, l'industrie locale et les milieux politiques (membre du CAF et co-fondateur de la l'Association des Producteurs des Alpes françaises en 1920, par exemple) et insisté aussi sur son activité intense pour promouvoir auprès du ministre M. Clémentel une vaste région alpine depuis le Léman jusqu'à la Méditerranée, dont Grenoble serait la capitale.

Si l'on connaît cette histoire publique de Blanchard, elle apparaît très peu dans la Revue : Blanchard ne mélange pas les genres, à la Revue de Géographie alpine le travail scientifique du géographe, aux publications « politiques » (Les Alpes économiques en l'occurrence) ses prises de positions sur l'aménagement des Alpes. Ce partage nous renseigne ainsi sur la conception positiviste, tout à fait dominante à l'époque, de l'homme de science objectif et impartial.

Trois angles d'approche permettent cependant de repérer le projet politique de Blanchard géographe et de le relier au projet scientifique, du moins dans les grandes lignes. Et de constater que, vue de plus près, cette apparente césure entre le géographe et le politique n'est pas si étanche que cela.

Le premier, plutôt anecdotique, est le recours à ses alliances économiques pour alimenter les publications et les caisses de la Revue. Le meilleur exemple en est Auguste Bouchayer, grand patron de la métallurgie grenobloise et ami proche, qui d'une part écrit à deux reprises dans la Revue (à propos de questions d'hydrologie et d'aménagement des rivières) et surtout la finance généreusement. Les Chroniques de l'Institut permettent du reste de suivre l'évolution et l'identité de ces bienfaiteurs que Blanchard remercie toujours chaleureusement. Sans que nous ayons de données précises sur la question, il semble que ces milieux étaient largement lecteurs de la revue.

Plus « sérieusement » (mais y a-t-il production scientifique sans soutien financier?), on peut se pencher sur la manière dont Blanchard et ses collaborateurs intègrent dans leurs productions des données directement destinées aux milieux des « décideurs » et qu'ils commentent dans ce sens. Plus que dans leur formulation, c'est dans la sélection des enjeux qui occupent le devant de la scène dans cette période que cette préoccupation apparaît. Il s'agit notamment de la question de la Houille blanche, de la déforestation, de l'équipement en chemin de fer et de l'évolution de l'industrie locale après la guerre. Ces thèmes sont parfois traités sous la forme de longs articles monographiques (comme les articles de Blanchard sur les secteurs industriels), et surtout sous forme de courtes notices de deux à cinq pages faisant un point informatif sur l'état de la question. Plus rarement ils ont donné lieu à débat entre géographes et ingénieurs comme ce fut le cas sur la question des forêts.

Citons un exemple représentatif de la forme et du contenu de ces « apports de connaissances commentés ». <u>Il s'agit d'un article d'une vingtaine de pages de Blanchard sur les chemins de fer, daté de 1924:</u>

« Ainsi le nord des Alpes françaises est très mal relié au Sud par voie ferrée. Cette quasi-lacune a de graves conséquences économiques. Elle entraîne les Alpes du Sud à tourner le dos au Nord, en dépit de la solidarité de nature et de production qui devrait lier des deux régions. Elle accentue le contraste, déjà si marqué, entre les deux parties des Alpes. Cet état de chose est si grave qu'il n'a pas manqué de provoquer des protestations et de susciter des projets d'amélioration? De là est née en particulier la conception d'une ligne directe Grenoble-Nice par la vallée du Drac, Gap, la Durance. Le coût de cette ligne, trop élevé dans les circonstances actuelles, en a fait ajourner la réalisation à des temps meilleurs. Il n'en reste pas moins que les effets de cette liaison insuffisante doivent être énergiquement combattus. La difficulté de communications entre le Nord et le Sud reste le plus grave défaut du réseau ferré des Alpes françaises.»

On retrouve ici la préoccupation du Blanchard politique, même si elle n'est pas explicite : la

cohésion de la grande région alpine, du Léman à la Méditerranée, renforcée par l'argument du scientifique (la « solidarité de nature ») ; on voit aussi qu'il n'hésite pas à faire référence au débat public et qu'il en appelle manifestement aux décideurs pour relancer le projet Grenoble-Nice. Il continue ensuite son article par un inventaire méthodique et d'apparente neutralité des lignes existantes, de leurs connexions et des densités comparées entre réseaux locaux.

Enfin, on peut trouver quelques articles qui se positionnent plus explicitement sur la question de l'avenir des régions alpines, sur les axes de développement souhaitables, textes rares mais qui annoncent la tendance qui sera prise dans la période suivante.

Un second extrait nous servira de référence pour approcher ce type de production. Il s'agit d'un texte co-écrit en 1948 par Blanchard, Paul Veyret et P. Chauvet, à propos « Des possibilités de modernisation d'une haute vallée alpestre » ; cette vallée s'avère être le Queyras mais on comprend au titre que les auteurs accordent à cette vallée une valeur exemplaire. Ils confirment dès les premières lignes que leur objectif est « dégager ces principes qui doivent trouver également leur application ailleurs », « déduire des conséquences pour d'autres vallées de montagne, de proche en proche », à partir de cet « étalon de la modernisation possible ». Cette idée qu'une petite unité spatiale peut servir de laboratoire du changement et soit tester la diffusion de modèles, soit en inventer de nouveaux n'est encore apparue que rarement dans les pages de la Revue de Géographie alpine.

L'étude est menée de façon sectorielle, chaque activité étant présentée et suivie les solutions suggérées. Voici par exemple leurs conclusions à propos de l'élevage bovin, source principale de revenus de la vallée mais utilisé « de manière aussi peu rationnelle que possible » :

« Il s'agit là à coup sûr du plus grave défaut de l'économie queyrassine, de celui qui doit être déraciné le premier. Il faut que les bovins puissent profiter pleinement des avantages énormes que présentent ces hautes surfaces gazonnées (...) Il faut donc établir sur les alpages queyrassin de grandes montagnes, soit un système identique à celui des alpages de Tarentaise, comportant de véritables ateliers où le lait recueilli sur l'alpage est traité suivant des formules modernes. (...) Chaque alpage devrait donc comporter des logements du personnel, soit 7 à 8 personnes par montagne ; des locaux de la fruitière où le lait serait traité ; enfin des halles pour abriter les animaux en cas de mauvais temps. (...) Les avantages de cette transformation nous paraissent immenses. Les bêtes inalpées, au lieu de s'épuiser en montées et descentes journalières harassantes, trouveraient sur l'alpage une saison de santé où elle pourraient croître en poids et donner des quantités considérables de lait de premier choix. Les habitants des villages seraient délivrés de la conduite des animaux qui les distrait aujourd'hui. Enfin on pourrait supprimer l'inhumaine pratique du fauchage en montagne, besogne épuisante et de peu de rendement. Ce serait donner à ces populations montagnardes un soulagement qu'elles ressentiraient vivement. (...)

Il nous parait qu'ainsi, au prix de transformations qui ne représentent pas des dépenses considérables, mais qui nécessitent chez les montagnards une reconsidération complète de leurs habitudes, on ferait du Queyras un magnifique domaine pastoral, dont les revenus pourraient être doubles ou triples de ce qu'ils sont aujourd'hui. »

Rationalisation, mécanisation, rendements... l'époque est à la modernisation et l'on remarque au passage que le modèle ici est tarin. Le style aussi a changé, (et il n'est pas indifférent que Blanchard, qui est du reste à la veille de sa retraite, n'en soit pas l'auteur unique; on reconnaît peu son style) et la préconisation domine. Cet article, nous indique une note, est tiré d'un rapport

établi pour le Plan de modernisation de l'Agriculture en 1947, c'est donc au départ une commande de l'Etat. Ce texte fait référence ponctuellement aux collectivités locales, à l'origine d'expérimentations ; s'il n'est jamais dit explicitement qui doit intervenir : Etats, habitants, élus, le rôle du géographe se précise : il conseille, il oriente, il infléchit et s'implique: « il faut donc effectuer un propagande inlassable, procéder à des expérimentations, pour persuader les cultivateurs ».

Ce type d'article est encore rare, mais l'idée que le géographe a son mot à dire sur les évolutions en cours se répand, encouragée sans doute par le contexte de l'immédiate après guerre où l'heure est à l'intervention, à la planification, au volontarisme dira plus tard Germaine Veyret, au nom de la modernisation et du progrès.

Germaine Veyret: « penser juste et neuf »

Déjà moins présent depuis l'après guerre, Blanchard s'efface et laisse la place à Paul et Germaine Veyret, directeurs de l'Institut et de la Revue de Géographie alpine, dont, tout comme Blanchard, ils assurent la gestion et une bonne part de la production. Sur la question qui nous occupe, c'est indéniablement Germaine Veyret qui prend la parole. Remarquons aussi que dorénavant les géographes constituent la grande majorité des auteurs dans la Revue, tout en élargissant nettement les origines à l'ensemble de la France : la démographie des géographes a changé.

LA REFORMULATION DU PROJET

Une première lecture des titres de ses contributions donne le ton : dès son arrivée, il y est question de politiques d'aménagement, de grandes transformations et des enjeux économiques. Outre son thème de prédilection, la démographie, elle cible sur les secteurs clés : l'hydroélectricité, le tourisme, l'industrie de l'aluminium, la SNCF... mais se penche aussi sur les questions politiques de toutes natures.

- Quelques exemples:
 - 2 Décentralisation et progrès technique (1954)
 - 3 Quelques données et réflexions sur l'économie alpine (1957)
 - 4 Le monde paysan et son expression politique (1957)
 - 5 La deuxième révolution économique et démographique des Alpes du Nord : les sports d'hiver. Réflexions et suggestions (1959)

L'objectif est clair : le géographe est dans la cité, il doit expliquer, suggérer, conseiller, se faire entendre ; et Germaine Veyret s'y emploie activement, conservant par ailleurs les relations avec le monde politique et industriel nouées par Blanchard.

Avec elle se confondent le projet scientifique et le projet politique.

Peut-on dire que la conquête scientifique des Alpes/des montagnes est achevée, que c'est une géographie sûre de ses démarches, de ses outils et de son rôle social qui s'exprime ? G. Veyret veut manifestement faire passer ce message.

Néanmoins, le projet scientifique s'en trouve modifié dans son extension : il privilégie dorénavant les Alpes françaises, champs politique à occuper ; les Alpes dans leur ensemble

échappent au projet politique et ce sont les nouveaux disciples qui, par leurs travaux de thèse, maintiennent la présence grenobloise sur leur région respective. Mais la logique est monographique et les analyses à l'échelle des Alpes sont très rares ; la rubrique disparaît du reste des tables décennales où les articles se partagent entre géographie générale (sans référence obligée à la montagne) et géographe régionale. Quant aux articles de fond sur les montagnes du monde, leur nombre se réduit encore et les contenus se limitent dorénavant aux questions physiques (crues, érosion glaciaire, gradient thermique...).

Parallèlement, presque toujours sous la plume de G. Veyret, plusieurs textes analysent des phénomènes à l'échelle mondiale où la montagne n'apparaît plus en tant que telle, à propos l'accroissement de la population, des questions d'alimentation et de croissance urbaine.

Un article sort du lot dans cette période, unique et très peu représentatif, on le comprend, de la production d'ensemble, mais emblématique : <u>il s'agit de l'un des rares articles écrits</u> conjointement par Paul et Germaine Veyret en 1962 : « Essai de définition de la montagne ». L'article, deuxième tentative de synthèse après l'ouvrage de Jules Blache, fera date car les Veyret posent les jalons. Il nous intéresse à plus d'un titre car il relie dans sa structure même le projet scientifique le plus englobant et le projet politique qui s'affirme.

L'introduction est d'un grand classicisme géographique, insiste sur la difficulté à définir cet objet, fait référence bien sûr à Blache.

« 'Il n'est pas besoin de définir la montagne', écrit H. Gaussen au début d'un livre consacré aux plantes et aux animaux de la montagne. Mais, en sens inverse, R. Blanchard, préfaçant le livre de J. Blache sur l'Homme et la Montagne, déclare : « Une définition de la montagne est à peu près impossible à fournir. » Il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps pour se rallier au second point de vue car le langage de tous les jours nous avertit de fâcheuses incertitudes en disant la Montagne Sainte-Geneviève, la Montagne de Reims, aussi bien que les Montagnes Rocheuses, ou le Mont des Cats comme le Mont Blanc. Sans doute s'agit-il toujours de reliefs saillants, mais quoi de commun entre une taupinière et un grand sommet? Les mots mont, montagne, qui désignent des choses si dissemblables, manquent de la plus élémentaire précision. Les définitions de Littré : « Mont : grande masse de terre et de roche, élevée au-dessus du terrain qui l'environne »; « Montagne : suite de monts qui tiennent l'un à l'autre » ne font qu'entériner la confusion traditionnelle. Ces mots sont venus trop tôt dans la langue, quand le berceau du français ignorait les vraies montagnes et que personne n'éprouvait le besoin de mettre un ordre de grandeur parmi les aspérités de la surface terrestre.

Le mal n'est pas grand, dira-t-on, et l'on ne s'y trompe guère pour passer des vacances à la montagne, on ne va pas à Reims, ou sur les plateaux de la Côte-d'Or; les « Monts» de Flandre n'attirent aucun alpiniste. Des problèmes se posent pourtant chaque fois qu'on envisage la montagne ou les montagnes du globe : quel est exactement leur domaine? A quels caractères voit-on que l'on est en montagne? Dans les cas douteux hautes collines, hauts plateaux — où passe la limite de la montagne? Il vaut donc la peine d'y réfléchir.

C'est ce que nous proposons de faire ici. Vivant dans les Alpes, travaillant sur les Alpes et sur les montagnes, il y a longtemps que nous nous posons ces questions, sans avoir jusqu'à présent pris le temps de chercher des réponses. Les difficultés mêmes du sujet le font écarter comme importun; il faut se livrer à un travail d'analyse long, délicat, décevant : plus on accumule les caractères physiques ou humains, moins la montagne se livre. Essayons pourtant. »

Les auteurs ne manquent pas de relever la difficulté de la tâche.

« La montagne doit sa personnalité à quatre éléments : l'altitude, le relief, le climat (et la végétation), un certain type de vie humaine. Aucun de ces éléments, pris séparément, n'est assez précis pour apporter une définition de la nature montagnarde et lui tracer une limite inférieure. L'altitude a des effets puissants, que nous retrouverons plus loin, mais les choses sont trop diverses, trop fondues aussi, pour qu'en aucun pays on puisse dire : la montagne commence à telle altitude. Le relief n'est pas plus décisif : il existe dans toutes les montagnes des formes peu montagnardes, de hauts plateaux, de hautes surfaces ondulées, même des plaines fluviales ou lacustres, tandis que des régions non montagnardes offrent des gorges, des pentes raides, des falaises qui ne feraient pas mauvaise figure en montagne. Le climat, de son côté, se caractérise toujours par un abaissement des températures, un accroissement de l'humidité, un durcissement général; mais, sans même évoquer la variété infinie des climats locaux, il ne fournit pas plus que le relief de critère précis, de limite inférieure nettement reconnaissable. Et que dire de l'occupation humaine! Tantôt vides et tantôt surpeuplées, tantôt inférieures aux plaines et tantôt supérieures à elles, les montagnes offrent toutes les solutions possibles, le hasard historique ajoutant ses effets à ceux des contrastes naturels.

Ce que ne peut aucun de ces éléments séparés, leur réunion ne le peut pas toujours, faute d'une concordance suffisante. Le lien le plus étroit s'établit entre l'altitude et le climat, mais il ne présente nullement la simplicité et la rigueur nécessaires : selon la position des montagnes à la surface de la terre, leur exposition, l'existence ou l'absence d'un écran, le climat se modifie profondément et sans tenir grand compte de l'altitude. Le relief, s'il dépend de l'altitude et du climat, dépend aussi de tant d'autres facteurs, surtout structuraux, que cette dépendance perd toute précision : elle n'est qu'un élément parmi bien d'autres. Les hommes, enfin, ne sont nullement les esclaves du déterminisme naturel : le choix de leurs activités, pour être plus restreint qu'en plaine, leur laisse toujours la liberté, y compris celle de s'installer ou de ne pas s'installer en montagne, indépendamment de toute considération physique.

Une partie de ces difficultés tient d'ailleurs à la grande extension des montagnes. Elles se sont gonflées un peu partout, sous l'Equateur et au Pôle Sud, au bord des océans et au cœur des continents, tantôt isolément et tantôt par gros massifs. Elles sont très variées par l'âge, par la structure, par les matériaux constituants, par l'évolution qu'elles ont subie. Comment, à travers tant de diversité, dégager une idée claire de « la » montagne ? L'effet le plus grave de pareille extension affecte le climat. Les montagnes apparaissent dans toutes les zones du globe : elles constituent un phénomène atonal. Le climat, lui, est rigoureusement zonal, même si ces zones débordent quelquefois les latitudes théoriques. Il ne peut donc pas exister de véritable climat montagnard, mais seulement des nuances montagnardes de chaque zone climatique, espèce de compromis entre la latitude et l'altitude. Cette circonstance rejaillit d'ailleurs sur le relief, dans la mesure où le système d'érosion dépend du climat et présente un caractère zonal. L'unité ne se fait que pour la très haute montagne, couverte de neige et de glace, qui n'a d'ailleurs nul besoin d'une définition et dont les limites sont les plus claires. Vieux mot du langage de tous les jours, montagne ne satisfait donc point le besoin de précision qu'éprouve la recherche scientifique; il couvre trop de reliefs et trop variés pour s'appliquer exactement à tous. Pourtant, ne vaut-il pas mieux s'en servir plutôt que de créer des mots savants, plus appropriés mais que seuls les spécialistes comprendraient? Pour diminuer les inconvénients que nous venons d'évoquer, analysons les caractères physiques et humains des

montagnes; on connaîtra mieux ensuite leur personnalité et l'on saura mieux les reconnaître à la surface de la terre. »

La suite de l'article procède davantage par caractérisation, passant des traits physiques aux traits humains; les auteurs résument ici l'essence même du projet scientifique : comment un demisiècle de construction de la connaissance sur *les* montagnes permet de caractériser en quinze pages *la* montagne – ou du moins de le tenter, comme l'indiquent modestement le titre et l'introduction. Ils insistent dans un deuxième temps sur la diversité, démographique et historique puis altitudinale et latitudinale. L'essence et la nuance. Pour se conclure sur ces mots qui nous ramènent au cœur du projet politique :

« Le problème n'est pas seulement scientifique, il est devenu pratique dans les pays qui, appliquant aux paysans de montagne une politique d'aide, ont besoin d'une délimitation précise de la montagne. Il sera pour nous du plus haut intérêt d'examiner quelles solutions, en zone tempérée, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Suisse ont choisies à propos de la même chaîne, les Alpes.

La loi allemande retient l'altitude (en général 500 m), l'inclinaison du sol, un climat à saison végétative raccourcie (influence de la pluie, de la neige, du gel, des vents violents), la pauvreté des sols, l'éloignement. Faute d'une définition satisfaisante, l'Autriche a entrepris un cadastre des fermes montagnardes et leur classification; la délimitation sera faite à partir de ce cadastre et présentera une minutie extrême. L'Italie adopte une attitude plus large : elle place en montagne les communes qui ont au moins 80 % de leur surface au-dessus de 600 mètres, ou une dénivellation entre le haut et le bas supérieure à 600 mètres et un revenu cadastral faible. La Suisse procède à un classement des communes ou fractions de communes en fonction de la durée de la période végétative, de la moyenne annuelle des précipitations, des possibilités de culture, des communications, de l'emploi des machines : elle admet nombre d'éléments qualitatifs. D'autres textes fixent une limite de 800 mètres (pour le blé, pour la prime de mouture).

De bons connaisseurs de la montagne, des esprits réalistes et précis, aboutissent donc à une délimitation très compliquée, reposant sur l'analyse de cas individuels, au surplus assez différente, et cela pour la seule chaîne des Alpes... N'ayant pas de subventions à distribuer, nous serons moins précis et moins restrictifs; nous chercherons seulement quelques principes assez généraux.

- 1) Les unités montagnardes, grandes chaînes et grands massifs, doivent, dans les études scientifiques, être prises comme un tout, 3, compris leurs parties basses. Une montagne a un pied et on ne peut pas le lui couper, même quand il descend jusqu'au niveau de la mer.
- 2) L'altitude, quand elle n'est pas amplifiée par un relief vigoureux, produit des effets si progressifs qu'ils en deviennent insaisissables (Hautes Plaines du Middle West américain). Il faut l'associer avec la raideur de la pente, c'est-à-dire le rapport distance verticale/distance horizontale. Une altitude de 1000 mètres n'a rien de montagnard si elle ne s'accompagne pas de pentes brutales; inversement, des pentes raides qui n'aboutissent pas à une altitude d'au moins 500 mètres ne créent pas une montagne, sauf sous les latitudes déjà hautes et au bord de la mer (excès d'humidité).
- 3) Un seul trait particulièrement rigoureux peut en effet introduire la nature montagnarde à basse altitude : les montagnes littorales très arrosées en fournissent un bon exemple.
- 4) L'économie de montagne a des traits spécifiques : la difficulté des communications, la

tendance à l'autarcie, la prépondérance de l'arbre sur les céréales, de l'élevage sur l'agriculture; l'industrie ne consiste guère que dans le travail des mines, la production et un peu l'utilisation sur place de l'énergie électrique; le tourisme est une acquisition récente pleine d'avenir.

5) La montagne favorise peu la formation ou la croissance des villes. Celles qu'elle possède se trouvent dans des parties relativement peu montagnardes, y compris ces plaines de la haute montagne où ont grandi La Paz, Quito, Bogota, Medellin, Mexico.

Faute d'études régionales, nous ne pouvons aller plus loin dans la voie de la précision. Quand on aura, sous les latitudes les plus variées, essayé de définir la montagne et de lui tracer une limite inférieure, compte tenu d'un grand nombre de situations particulières créées par le relief, le climat, la végétation, alors seulement il sera possible de sortir des généralités où l'on doit pour le moment rester. La tête de la montagne brille dans une lumière éclatante, mais son pied se perd dans la brume des plaines et c'est à l'homme d'apporter la précision qui manque à la nature. »

UNE DEMANDE SOCIALE?

Le contexte français et européen amène aussi à modifier « de l'extérieur » le projet et le rôle des géographes et G. Veyret est manifestement à l'écoute de ces attentes, prête à les satisfaire, voire à les devancer (et pourquoi pas les orienter).

On a vu avec le dernier texte de Blanchard cité plus haut, que les géographes répondent dorénavant à des commandes précises des pouvoirs publics. La multiplication des projets, plans et autres expérimentations va accentuer cette tendance.

Un article publié en 1964 est représentatif de cette période et d'un géographe très présent sur ce terrain de l' « aide à la décision » ; il s'agit du texte de Pierre Préau, au lendemain de la création du Parc national de la Vanoise. Le titre est clair : « La Parc national de la Vanoise banc d'essai d'une politique d'aménagement de la montagne ». C'est la première fois que la notion de « politique d'aménagement de la montagne » apparaît dans un titre, comme objet même de la réflexion géographique. Le texte fait un récit détaillé de la conception du parc et de la loi, des différents projets antérieurs jusqu'à la mise en œuvre ; il insiste longuement sur les complémentarités entre zone centrale et zone périphérique, l'ensemble seul étant à même de répondre à la question posée par le titre. Le texte se clôt sur une interrogation quant à « un véritable plan d'aménagement » :

« A envisager l'avenir et ce que devrait être l'aménagement de la zone périphérique, un certain nombre de choix doivent être opérés qui dépassent le strict niveau économique et social et qui ressortissent à la politique au sens le plus large du terme.

Dans la manière commune de les concevoir, les plans d'urbanisme directeurs répondent à une motivation toujours touristique, subordonnant à ce secteur toutes les autres activités. En fait, on glisse facilement à des conceptions trop monovalentes et fonctionnelles de l'équipement en hôtels et remontées mécaniques, au service de ce qu'on considère comme la seule activité motrice dans des régions qui se vident de leur population permanente dans un climat d'économie traditionnelle moribonde. Le risque est sérieux de trop s'appuyer exclusivement sur un secteur hyperspécialisé dont la symbiose avec les autres domaines économiques locaux n'est pas toujours évidente, de confondre valeur des investissements et volume des affaires, avec solidité des flux locaux monétaires et d'emplois.

Pour l'essentiel de la politique d'aménagement de la zone périphérique, il s'agit d'harmoniser

deux buts pour que la région remplisse son rôle autour du Parc National de la Vanoise.

- Ménager aux habitants des conditions de vie économique améliorée afin de conserver une population locale suffisante pour entretenir en permanence le capital touristique de la région; il serait aussi anormal qu'ils ne soient pas les premiers bénéficiaires des efforts entrepris, même en admettant que tous n'en recueilleront pas un profit égal.
- Développer et parfaire l'entretien des sites, non pas de façon conservatrice comme dans le parc, mais en l'intégrant à la vie économique. Dans cette optique, il importe de préserver la vie agricole qui représente l'entretien et la mise en valeur les plus sûres et les plus économiques du paysage montagnard, tâche qui reviendrait autrement aux stations touristiques dans des conditions beaucoup plus onéreuses. Il convient aussi de veiller à l'aspect des constructions, aussi bien les plus anciennes et les plus typiques qu'on entend conserver et entretenir, que les plus modernes qui, sous couvert d'économie et de fonctionnalisme, n'en doivent pas moins s'harmoniser avec le cadre ambiant.

Les réalistes objecteront que voilà un programme bien ambitieux et idéaliste, coûteux et non rentable. Peut-être, mais l'aménagement ne peut se résumer en un bilan comptabilisant des skieurs évalués en nombre de lits, en surface des unités commerciales, en débit horaire et en kilomètres installés de remontées mécaniques, ventilant des crédits publics entre les routes d'accès, les adductions diverses... Cette infrastructure nécessaire ne constitue qu'un moyen au service de la mise en valeur d'une région, sol et habitants compris. Si l'on relègue trop à des arrière-plans lointains ces objectifs de synthèse, est-ce la peine d'user du terme d'aménagement du territoire? »

Et il conclut:

« Envisagé dans toutes ses implications, le programme d'aménagement du Parc National de la Vanoise et de sa zone périphérique est donc d'une redoutable complexité et il justifie qu'on le détermine avec un soin tout particulier. La région choisie offre en outre un intérêt remarquable en raison des atouts que lui donne son exceptionnel capital en richesses naturelles, et aussi parce qu'elle présente un échantillonnage très ouvert de la plupart des situations de fait que l'on trouve dans la montagne alpine : villages assez isolés, stations de tourisme relativement anciennes ou récentes, petit nombre d'implantations industrielles.

L'enjeu est de prendre de vitesse une évolution économique et sociale dont on connaît les inconvénients. Le problème posé par le parc et sa périphérie est le même que celui qui se pose partout en montagne, nous avons simplement la chance de pouvoir disposer ici d'un cadre d'action et de movens accrus.

Il faut réussir une mutation.

D'un point de vue superficiel, le développement touristique suffit, dans l'esprit d'un grand nombre, à assurer la relève d'activités traditionnelles qui meurent sans bruit, alors qu'il faut contrôler ce transfert, ne pas polariser les efforts sur le seul secteur ascendant, mais promouvoir un ensemble harmonieux et rénové. Réussir cette opération est justement le gage d'une consolidation de la vocation touristique.

Il faut aussi apprécier l'importance des transformations qui bouleversent en ce moment la répartition de l'habitat en montagne. Pendant des siècles, et avec un paroxysme au siècle dernier, la vie est remontée par les vallées jusqu'à occuper des avant-postes surtout agricoles haut perchés sur les pentes dans des hameaux écartés, utilisant à plein les alpages, faisant reculer la forêt. Nous sommes maintenant dans une phase de décrue accélérée avec l'abandon des hautes vallées et des pentes, la reconcentration dans les chefs-lieux pour peu que leurs activités artisanales, industrielles et commerciales permettent de retenir la population : la haute

Maurienne est une bonne illustration de ce processus. Par contre, les progrès foudroyants du tourisme et du sport en montagne conduisent à une reconquête par les sommets, à l'ouverture de nouvelles liaisons en altitude, à valoriser au centuple ce qui n'était hier que friches et terres vaines : la preuve en est dans le développement des stations nouvelles au-dessus de 1500 ou 1 800 mètres et dans l'emprise du Parc National.

Ce dernier phénomène est la chance à ne pas laisser échapper, c'est aussi le mirage qui ne doit pas éblouir; car, faute d'activité permanente, trop axés sur les activités « quaternaires » des loisirs, trop spécialisés (et cet hiver 1963-64 sans neige donne à réfléchir sur les conditions de rentabilité et d'amortissement des installations, sans parler d'une récession économique toujours possible), ces organismes nouveaux en altitude sont fragiles. Les consolider économiquement et socialement sur les thèmes de la permanence et de la polyvalence, c'est gagner le pari d'un véritable aménagement étagé du haut en bas de la montagne, et c'est là toute la vocation de la zone périphérique.

Analyse du cas, mise en lumière des enjeux, identification des signaux d'alerte et préconisations, on a là les ingrédients de ce qui commence à s'appeler la géographie appliquée.

Un autre élément nouveau vient bousculer quelque peu les repères et habitudes géographiques : ce sont les débuts de la construction européenne. En quoi cet espace ouvre-t-il une voie nouvelle à la géographie alpine? Le moins que l'on puisse dire c'est que le Traité de Rome ne se perçoit pas dans les pages de la RGA. G. Veyret cette fois, va tarder un peu à réagir : son grand article de cadrage ne parait qu'en 1968 sous le titre large à défaut d'être problématisé, « Les Alpes et l'Europe ». Il est néanmoins tout à fait intéressant pour notre propos.

Tout d'abord, dès la courte introduction, le ton est donné : « l'unité alpestre s'impose : au cœur de l'Europe, les Alpes constituent une région spécifique par son relief, son climat, son hydrologie, sa démographie, son habitat, son économie, sa position et ses passages. En Europe, les Alpes s'affirment comme l'ensemble le mieux individualisé, le mieux délimité, le plus distinct des régions voisines. »

La suite de l'article se présente comme un long plaidoyer sur les Alpes : fondamentalement européennes (« les Alpes sont en Europe la seule montagne vraiment européenne »), mais tellement spécifiques. La seconde partie est intéressante par le jeu d'échelles auquel se livre G. Veyret, (continentale, alpine, nationale, régionale...) et l'on devine les inquiétudes qui motivent ce texte : comment éviter la marginalisation des montagnes dans la construction économique en cours ? Autrement dit : le projet scientifique quelque peu essoufflé à cette échelle parviendra-t-il à entraîner le projet politique au-delà de ses terrains de prédilection, dans le jeux encore incertain de la construction européenne ?

« L'application du traité de Rome pose aux Alpes françaises un certain nombre de problèmes et oblige le gouvernement à un certain nombre d'options vis-à-vis de cette région. Nous sommes à un nouveau tournant de leur destin; il s'agit de savoir si l'on favorisera l'évolution naturellement amorcée depuis vingt ans, ou si on la freinera, laissant cette partie des Alpes en dehors du grand destin européen de la chaîne. Pour répondre objectivement à cette question, une présentation des faits nous éclairera sur ses handicaps, sur ses possibilités et nous permettra d'esquisser des solutions possibles.

Trois faits méritent une attention particulière. D'abord, le traité de Rome va ressusciter une grande région naturelle et économique relativement homogène, donc, dans cette nouvelle

perspective, les passages transalpins prennent un intérêt de plus en plus évident, mais différent de celui du passé; enfin joue le dynamisme démographique et économique des Alpes françaises. (...)

Les Alpes françaises dans cette nouvelle compétition européenne et régionale sont à la fois gênées et avantagées.

Comme les Alpes occidentales italiennes, elles souffrent de leur position longitudinale. Cette difficulté est accentuée encore par la largeur de la chaîne, plus grande en France qu'en Italie, largeur qui atteint son maximum au niveau des Alpes du Sud et qui complique considérablement l'aménagement d'un réseau routier longitudinal et transversal désormais indispensable. Un deuxième handicap tient au retard de la politique routière française par rapport à la politique routière italienne. (...)

Un autre élément défavorable pour la France, c'est le retard de sa politique montagnarde par rapport aux autres États alpins. En Italie, une loi du 30 juillet 1959 a défini les communes montagnardes et les communes dites de dépression, qui peuvent bénéficier d'une aide pour les implantations industrielles et touristiques. (...) Ce retard dans la politique d'aide à la montagne tient certes à la centralisation française, qui entraîne un régime égalitaire, mais aussi à une division administrative mal adaptée à la région alpine, partagée entre deux vastes régions de programme hétérogènes, dans lesquelles la montagne et ses problèmes ne sont pas la préoccupation majeure. Seule l'organisation des Chambres de Commerce tient compte de cette réalité.(...)

Nous ne sortirons pas de notre rôle de géographe, et nous nous bornerons à indiquer les solutions que nous inspire pour la France notre connaissance globale de la chaîne. Elles nous paraissent de trois ordres : techniques, économiques et humaines, administratives. (...) C'est parce que nous croyons fermement à cette réalité que nous avons essayé de faire une synthèse. Nous avons voulu réaliser une mise au point honnête, présenter quelques idées personnelles, les livrer à la réflexion de ceux qui aiment les Alpes ou peuvent influer sur leur destin. »

DOUTES ET PERSPECTIVES

Pour clore cette partie largement consacrée à G. Veyret, un article se dégage qu'il est intéressant de citer longuement car il constitue en quelque sorte un testament de G. Veyret. <u>Il s'agit de l'un de ses tout derniers textes, un long article écrit en 1971 (elle meurt en 1973) et qui se présente comme une réflexion mi-désabusée mi-volontariste sur -le mot est omniprésent-l'aménagement du territoire, en l'occurrence de la montagne : « Aménager les Alpes : mythes et réalités » . En voici l'introduction :</u>

« L'Aménagement du territoire » est aujourd'hui une nécessité mais aussi une mode; ceci est particulièrement vrai en montagne, et plus spécialement dans les Alpes. C'est une nécessité parce que si on laissait fonctionner librement le jeu de l'offre et de la demande, on assisterait à la disparition brutale de villages ruraux, à des spéculations foncières effrayantes dans les stations de tourisme, à la destruction systématique d'un équilibre millénaire. Mais c'est aussi une mode, et de nombreux technocrates laissant libre cours à leur imagination créatrice n'hésitent pas à tout « planifier », parfois au mépris des conditions naturelles les plus évidentes, et à promouvoir pour la montagne des opérations de vaste envergure au risque de détruire eux aussi un équilibre millénaire de sagesse et d'expérience. C'est pourquoi notre connaissance du milieu alpin, la prise de conscience de la grande mutation que ces montagnes subissent depuis un quart de siècle, le

double souci de leur promotion par une mise en valeur rationnelle et de leur sauvegarde par des mesures de sagesse, nous ont conduit à réfléchir sur quelques-uns des problèmes les plus préoccupants.

Depuis un quart de siècle, les idées ont beaucoup évolué sur l'aménagement de la montagne. Les premiers efforts au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ont porté sur l'agriculture. Fascinés par un puissant exode rural et par le vieillissement de la population campagnarde, les pouvoirs publics ont cherché d'abord des solutions agricoles techniques au problème de la montagne. Considérant à juste titre que les usines des grandes vallées attiraient les ruraux des montagnes, et que ceux-ci, après un premier essai comme « paysans-ouvriers », abandonnaient leurs terres pour devenir des ouvriers, on a cherché à les maintenir à la terre et on a essayé de trouver des solutions aux problèmes de l'agriculture de montagne. Des zones-témoins ont été créées (la 1ère en Queyras), les méthodes de l'agriculture suisse de montagne expérimentées, mais une structure foncière défavorable et surtout la place secondaire des Alpes par rapport aux problèmes de l'agriculture nationale n'ont pas permis d'obtenir un franc succès. Mieux valait chercher une autre porte de sortie. Elle semblait offerte par les sports d'hiver et le tourisme. Dans ce domaine aussi, la formule magique n'a pas été trouvée du premier coup et les controverses continuent. Pour maintenir en place une population rurale, des esprits généreux ont songé à une symbiose entre tourisme et vie rurale et se sont tournés à nouveau vers l'Autriche et la Suisse pour y trouver des exemples. Mais la France n'est ni l'Autriche ni la Suisse; les Alpes y tiennent une moins grande place, la capitale nationale et les villes industrielles périphériques y jouent un rôle beaucoup plus considérable. Il était donc tentant de faire des Alpes le « terrain de jeu » de ces villes qui leur offraient une clientèle nombreuse. Le développement de la circulation automobile, de l'aviation et surtout l'engouement pour les sports d'hiver agirent doublement; ils firent des villes périalpines et des portes d'entrée des Alpes des zones attractives pour le développement urbain et industriel, et ils permirent à une clientèle plus lointaine d'atteindre facilement les Alpes. Ainsi naquirent les grandes stations, créées ex nihilo en fonction des loisirs nationaux et régionaux nouveaux. Pendant le même temps, l'industrie typique des vallées alpines intérieures, fondée sur la houille blanche, était concurrencée par d'autres sources d'énergie et par celle des régions moins excentrées; le « paysan-ouvrier » n'y trouvait plus sa place. Face à cette mutation profonde qui, plus qu'ailleurs, sapait les fondements de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme traditionnels de la montagne, il fallait agir. C'est dans le domaine industriel que l'adaptation a été la plus facile, car d'une part cette industrie était déjà aux mains de grandes sociétés et, d'autre part, le phénomène attractif a joué pour les cluses, qui sont fortement urbanisées et sont devenues de grandes zones industrielles orientées vers des productions de qualité. Restent les problèmes fondamentaux de l'agriculture et du tourisme, qui sont très controversés. Deux conceptions continuent à s'affronter : un tourisme ponctuel de grandes stations urbanisées à vocation nationale et internationale, un tourisme plus diffus, plus familial, cherchant une difficile alliance avec le milieu rural. La première tendance est représentée par la Commission Interministérielle de la Montagne, la seconde par le Commissariat à la Rénovation rurale en Montagne. Suivant les cas, les collectivités locales et les services intéressés sont favorables à l'une ou l'autre formule.

Ce rapide rappel historique était nécessaire pour comprendre l'extrême variété et une certaine incohérence de l'aménagement de la montagne. Ajoutons encore trois observations fondamentales. D'une part, le monde alpin est si varié qu'il permet de défendre, suivant que l'on se trouve dans les Alpes humides ou les Alpes sèches, en moyenne ou en haute montagne, dans les Préalpes ou les Grandes Alpes internes, des conceptions différentes de l'aménagement. D'autre part, depuis 20 ans, les Alpes ont peut-être subi plus qu'aucune autre région française un

phénomène d'accélération auquel elles étaient peu habituées. Leur urbanisation, l'accroissement démographique et l'industrialisation de leurs portes d'entrée comptent parmi les plus fortes croissances françaises; le développement des sports d'hiver en France a été plus spectaculaire que dans les autres pays, et les Alpes comptent plus de 80 % du potentiel de l'équipement national; par contrecoup, l'agriculture y a décliné plus rapidement qu'ailleurs et les propositions de solution risquent d'être trop tardives. Enfin, suivant leur attachement à la tradition ou leur fringale de changement, les représentants des collectivités locales, les fonctionnaires, les affairistes, les promoteurs, les technocrates ont créé des mythes, n'ont pas toujours suivi d'assez près l'évolution susceptible d'infléchir leur doctrine et les investissements. Comme les enjeux portent sur des milliards d'investissements, comme la législation est extrêmement souple et favorable aux grands travaux d'équipement, comme ils engagent l'avenir des Alpes et des populations montagnardes à long terme, il nous a semblé utile de faire apparaître aussi objectivement que possible les mythes et les réalités, les difficultés et les dangers, les voies possibles ou souhaitables. Nous ne prétendons nullement détenir la vérité, nous n'espérons pas changer l'évolution en cours, mais notre but n'est autre que de réfléchir à ces problèmes avec sérénité à un moment encore opportun.

Après cette introduction très travaillée, G. Veyret analyse l'ensemble des mythes qui ont guidé bonne part des grandes politiques d'aménagement de la montagne, et parmi lesquels on reconnaît bien des thèmes sur lesquels elle s'est battue : « la petite exploitation rurale autonome », « la petit zone industrielle en milieu rural », « le tourisme providence », même la houille blanche est reléguée au rang de mythe. A cela elle oppose les « réalités » et les risques : la puissance de l'urbanisation, du tourisme, la disparition brutale d'une civilisation... Tout serait donc perdu ? le projet scientifique n'aurait pu qu'engager le politique sur le mauvaises pistes, les fausse solutions ?

Non, G. Veyret ne se laisse pas décourager! Le texte n'est qu'à mi-chemin. C'est la géographie qui sauvera la mise car elle seule connaît vraiment la montagne :

VERS UN AMÉNAGEMENT RÉALISTE ET HUMANISTE

Les propositions que nous allons suggérer s'inscrivent dans une vision réaliste et humaniste des Alpes. Elles tournent volontairement le dos à l'utopie, car il est à la portée d'un grand nombre de faire des plans magnifiques mais irréalisables ou sans avenir. Elles s'appuient sur une connaissance globale du milieu alpin, sur la prise de conscience d'une grande mutation et sur des évolutions prévisibles à moyen terme. Volontairement, nous ne préconisons aucun mode d'action, de financement ou de gestion, car nous ne voulons pas nous substituer aux aménageurs; mais nous sommes persuadée que notre vision des choses s'inscrit dans une évolution future souhaitable, à la fois hardie, raisonnable et humaine, parfaitement réalisable sur le plan technique, financier et humain. Ces quelques pages de prospective n'ont d'autre but que de faire réfléchir les responsables de notre aménagement, ceux qui le décident mais aussi ceux qui en bénéficient ou qui le subissent.

Penser juste et neuf

Les principes directeurs doivent tenir compte des réalités et dégager des idées force, mais dans un monde comme les Alpes, l'aménageur ne saurait se passer de la géographie qui reprend ses droits sous une forme plus déterministe que volontaire. L'aménagement peut certes échapper à certaines contraintes du milieu par des actions volontaires, mais que l'aménageur se méfie : on ne dompte la nature qu'en lui obéissant, et la montagne est vengeresse. »

Suit un programme d'aménagement des Alpes françaises, fouillé, argumenté, qui se termine sur cette conclusion :

« Le monde alpin limite singulièrement le rôle de la géographie volontaire dans un aménagement où l'on devrait donner une place fondamentale aux conditions naturelles et à la géographie classique, qu'il s'agisse des sites urbains, de l'emplacement de stations de sports d'hiver, des contraintes climatiques, etc. Nous ne nions nullement les moyens techniques puissants qui permettent à l'homme d'aménager la montagne, mais dans la mesure seulement où ils tiennent compte des conditions du milieu. (...)

Les Alpes soutiendront la compétition nationale et internationale dans la mesure où elles ne chercheront pas à concurrencer les plaines, mais à en être le complément indispensable : complément énergétique pour la production d'électricité de pointe, complément agricole pour des productions spécifiques de haute qualité, la complémentarité la plus spectaculaire étant celle qui fait des Alpes le terrain de santé, de sports et de détente d'une grande partie de la nation. Enfin les Alpes doivent bénéficier d'aménagements spécifiques. Si cela paraît évident dans le domaine du tourisme, cette évidence devrait s'étendre à l'aménagement rural, industriel et urbain. Les responsables qui refuseraient de croire à cette spécificité commettraient une grave erreur, dont pourraient pâtir les générations futures . »

Ce « grand texte » de G. Veyret clôt la seconde période, mais n'annonce que très partiellement la dernière, car de 1975 à 1985, la donne se transforme. Il est vrai que la fin des années 1970 apparaît comme une période un peu floue, du point de vue de notre problématique. La réflexion sur les outils d'aménagement, avec les documents d'urbanisme notamment, se consolide, relancée par les lois de décentralisation qui mettent la question du local au centre des préoccupations. Mais l'essentiel des productions reste à la fois sectoriel et monographique.

La recherche alpine : le débat permanent ?

Il me semble que deux éléments importants viennent transformer à la fois les contenus et l'organisation de la recherche sur la montagne à partir du début des années 1980 : d'une part la « loi montagne » de 1985 installe le projet politique au cœur de la réflexion scientifique ; d'autre part l'élargissement européen intègre progressivement de nouveaux états alpins dans l'Europe et relance la réflexion à l'échelle de e que l'on appelle dorénavant l' « arc alpin ». C'est donc davantage sur les années 1984 à aujourd'hui que je mettrai l'accent.

En même temps le contexte scientifique tant local que national de la géographie a changé. L'articulation entre construction des savoirs et application est passée dans les habitudes et les pratiques disciplinaires, et la figure du géographe se construit sur ces deux volets. Parallèlement, la géographie s'inscrit de plus en plus fermement dans les sciences sociales, rompant le lien traditionnel à Grenoble avec les sciences de la nature.

Dorénavant, la réflexion ne porte plus sur la légitimité de la collaboration mais sur les formes et les modalités de ce qui se présente davantage comme une co-production. L'objet est beaucoup

moins la montagne que les acteurs et leur discours sur la montagne. Comment se fait le transfert, l'échange, la circulation des savoirs et ces compétences ? Comment s'organisent les configurations d'acteurs et l'introduction de nouveaux partenaires (associations, groupes de pression, ONG...) ? Quels en sont aussi les enjeux, les scènes, les temporalités, les supports de diffusion ? Le géographe risque-t-il l'intrumentalisation par le politique ? Les sociétés locales sont —elles sous la coupe du discours de l'expert ? La liste des interrogations est longue, le débat devient permanent.

Dans cette dernière partie, l'essentiel sera laissé aux textes. Inutile de les décrypter, de les confronter : la réflexion sur le projet scientifique, sur les outils et démarches de l'aménagement, sur le rôle et le statut du géographe, tout cela est mis en débat : déconstruit, discuté, en croisant outils d'analyse et approches disciplinaires.

Parmi bien d'autres, ces numéros de la RGA publiés à partir des 1984 en témoignent :

- 6 1984 : Un *spécial « Montagne »* (n° 2/3/4) me parait un bon marqueur de ce changement de discours : volumineux triple numéro, rassemblant 21 articles et 28 auteurs de toutes disciplines, il s'interroge sur les définitions croisées de la montagne, sur la construction du discours des géographes, sur la montagne devenue objet de politique propre. Il ouvre aussi à une démarche de plus en plus réflexive sur les manières de faire la géographie.
- 7 1989 : Quelle spécificité montagnarde ? (n° 1/2/3) se situe dans le droit fil du précédent, il aborde plus explicitement la question de l'objet scientifique à travers la notion de spécificité, manière de renouveler le questionnement récurent, on l'a vu, sur la définition de la montagne.
- 8 1992 : *Montagnes d'Europe et Communauté Européenne* (n° 4) fait un premier bilan des principales politiques communes, notamment agricoles, et annonce le suivant :
- 9 1995 : La Convention sur la Protection des Alpes (n°2) qui suit de peu la signature de la Convention et met l'accent sur la dimension « recherche alpine »
- 10 2001 : La montagne : un objet de recherches ? (n° 2) ou comment renouer avec le projet scientifique et remettre la montagne au centre d'une interrogation très largement internationale et pluridisciplinaire ; ce numéro se situe aussi dans le contexte de l'année internationale de la montagne en 2002.
- 11 2001 : Les géographes inventent les Alpes (n°4) peut être le plus représentatif de la réflexion (l'introspection ?) des géographes alpins sur la géographie alpine, mais avec une orientation très historique.
- 12 2005 : Futur alpins (n°2), représentatif du positionnement alpin de la recherche, ce numéro rend compte, comme précédemment en 1996, du Forum alpin rassemblement de chercheurs : cet fois là en Slovénie (dernière entrée dans l'Union européenne), sur la question des évolution à venir.

Dorénavant on ne trouve pas de « patron » qui mène le projet, l'époque semble révolue. La difficulté est bien plutôt de choisir entre les multiples voix qui convergent sur la question car la recherche est, également, de plus en plus, multidisciplinaire, et c'est d'ailleurs un des choix explicites de la RGA : sociologues, politologues, économistes, puis urbanistes, architectes, viennent s'ajouter la liste des auteurs. Si les sciences de la nature ont gardé une place stable, ce sont les sciences sociales qui font leur entrée. Remarquons au passage l'introduction de numéros thématiques qui rendent compte aussi de ces démarches pluridisciplinaires.

La recherche sur la montagne qui se dessine est alpine, collective et réflexive.

Choix difficile entre ces multiples textes, ces multiples voix. Je m'arrêterai sur trois articles représentatifs des trois adjectifs, que je présente ici conjointement et qui se succèderont dans les pages qui suivent de manière simplement chronologique.

- Un article de Françoise Gerbaux tout d'abord, politologue et spécialiste de la politique « montagne », active collaboratrice à la Revue de Géographie alpine ; ce texte permet d'illustrer la réflexion pluridisciplinaire sur la montagne, objet scientifique et politique. Il est extrait du numéro de 1989, *Quelle spécificité montagnarde*? et porte sur « La montagne comme lieu de la complexité ».
- Un texte signé par Claude Raffestin et Ruggero Crivelli, tous deux géographes suisses, met l'accent sur la dimension alpine de la recherche et propose une réflexion acerbe sur la logique de la Convention alpine. Son titre a marqué les esprits : « Blanche Neige et les Sept Nains ou la transformation des Alpes en patrimoine commun », et il figure dans le numéro *Montagnes d'Europe et Communauté Européenne*, de 1992.
- Enfin, le plus récent, un article de Bernard Debarbieux, qui clôture le numéro *La montagne : un objet de recherches ?* de 2001, propose une vaste synthèse sur les conceptions de la montagne dans le monde et les postures de la recherche, à l'issue d'un séminaire international. Le titre annonce l'ampleur du programme : « La montagne dans la recherche scientifique : statuts, paradigmes et perspectives ».

Ce dernier texte étant une conclusion, je la ferai mienne.

Françoise Gerbaux, « La montagne comme lieu de la complexité ».

« L'espace montagnard se caractérise aujourd'hui par une multiplicité d'usages liés aux représentations que les différents groupes sociaux se font de cet espace : rares sont les lieux en France qui peuvent se prévaloir d'autant de regards, de celui des alpinistes à celui des agriculteurs, de celui des écologistes à celui des aménageurs de l'or blanc. Par ailleurs, sur le plan scientifique, une définition unique de la montagne n'existe pas. Raoul Blanchard soulignait cette difficulté en introduction du livre de Jules Blache, «L'homme et la montagne»: «Une définition même de la montagne, qui soit claire et compréhensible est à elle seule à peu près impossible à fournir».

Les multiples usages sociaux de l'espace montagnard sont récents, mais ce qui est frappant c'est leur extraordinaire accumulation au cours des 150 dernières années, en fonction de l'évolution globale de la société, des rapports homme-nature et des représentations de cette nature. L'émergence de certaines notions, telles que celles de conservation de la nature, patrimoine naturel, risques naturels, handicap de l'agriculture de montagne, jardinier de la montagne, tourisme blanc ont ainsi concentré sur un espace des usages et représentations sociales multiples et contradictoires, essentiellement portés par des groupes «exogènes».

Mais surtout, chaque usage ou représentation sociale spécifique a donné naissance, par des processus complexes que P. Muller a bien décrit, à une série d'interventions publiques. Cette situation, c'est-à-dire l'intervention des groupes dans les politiques publiques, est l'un des facteurs constitutifs du «corporatisme à la française». A l'inverse de nos voisins suisses ou autrichiens, l'espace montagnard n'évoque donc pas une image unique et consensuelle dans la

société française.

Un processus de sédimentation original et spécifique de ces interventions publiques s'est ainsi opéré: un usage, lié à un groupe social, à une époque donnée, avec une perception particulière de l'espace, ne s'est pas effacé lorsqu'un nouvel usage est apparu. De la sédimentation, de l'enchevêtrement, des conflits qu'ont engendré les interventions de l'Etat est née la complexité de la gestion de cet espace. L'exemple de la commune de Chamonix, si bien analysé par B. Debarbieux, donne la mesure de l'inextricable gestion sociale d'une commune-phare de l'espace montagnard.

Aussi, la thèse que vous voudrions développer est la suivante : le territoire montagnard tire sa spécificité non pas d'un «lieu», mais de la complexité de la gestion de ce lieu. Cette complexité de gestion découle:

- des processus qui concourent à l'émergence des politiques publiques en France, c'est-àdire de la substitution progressive de la gestion territoriale traditionnelle par une gestion sectorielle,
- de la sédimentation des interventions sectorielles concurrentes sinon contradictoires sur un espace limité, mettant en scène aussi bien les corps de l'Etat que la «société civile»,
 - de la crise d'un tel type de gestion, liée aux limites d'un modèle sectoriel.

La politique de la montagne est née de la crise de cette gestion sectorielle, aux environs des années 1970, à l'initiative de la D.A.T.A.R. Celle-ci mettait en avant le thème d'une coordination globale des interventions publiques. Le faible impact de ce mythe administratif de coordination globale au niveau central a conduit les responsables politiques à créer de nouveaux espaces de gestion que sont les massifs, avec l'hypothèse sous-jacente que le recours à une gestion territorialisée infranationale résoudrait les contradictions: l'enjeu du nouveau dispositif de 1985 est ainsi, en partie, d'aboutir à un consensus. Une gestion plus «territorialisée» est-elle réalisable et peut-elle y conduire?

(...)

La question de la spécificité et de l'identité montagnarde

La loi précise dans son article premier que «l'identité et les spécificités de la montagne sont reconnues par la nation et prises en compte par l'Etat, les Etablissements Publics, les collectivités territoriales et leurs groupements dans les actions qu'ils conduisent». Cette affirmation est dans le droit fil des thèmes que la gauche a voulu promouvoir dès son arrivée au pouvoir : exaltation des différences et affirmation des identités régionales.

Or dans une étude récente, B. Poche soulignait à propos de la représentation des collectivités de montagne que celles-ci «ne se définissent -sauf pour des besoins commerciaux- ni comme des lieux d'élévation ou de régénération, ni comme des îlots de pauvreté dans le monde moderne mais comme des groupes humains ayant un système de pratiques optimisées à chaque époque, par rapport aux contraintes. Il parle même de droit à la non-différence : la représentation interne de la collectivité montagnarde est celle d'une collectivité rationnelle qui revendique seulement de mettre sa rationalité sur le même plan que les autres dans une pluralité non de systèmes de valeurs, mais de systèmes de connaissance et d'actions».

Telle est la vraie question à notre sens. Il y a ambiguïté autour du thème de la spécificité montagne, car le fond de la revendication s'attachait à vouloir faire reconnaître et promouvoir des logiques d'action propres, en réaction aux années précédentes où les logiques centrales, soutenues le plus souvent par des groupes exogènes, avaient prévalues. La revendication des protagonistes de la loi découle d'une demande de plus de démocratie. Elle rejoint la question de la médiation politique, car pour pouvoir exprimer et faire reconnaître des logiques d'action

propres, il fallait des instances ad'hoc.

(...)

La question de la crise de gestion

Quelle peut être la réelle maîtrise du devenir des collectivités montagnardes. Le recours à une gestion «territoriale» est-il possible aujourd'hui? Peut-il y avoir en montagne un consensus pour son aménagement, consensus dont la loi sur la montagne de 1985 fait le pari qu'il ne pouvait émerger que dans le respect des identités culturelles, et les droits des montagnards à la maîtrise de leur devenir? Cette question soulève deux problèmes : celui de la mise en œuvre de politiques locales et celui de la relation entre les politiques locales et les logiques nationales, voire européennes et internationales.

La mise en oeuvre de politiques locales suppose d'être en mesure de prendre en charge les affaires de la commune, sur la base d'un consensus local, lequel, on le sait par de multiples exemples que fournissent les dernières élections municipales n'est pas facile à obtenir. «L'identité professionnelle se substitue à l'identité locale comme référentiel dominant» soulignent P. Muller et A. Faure. Les exemples de dysfonctionnements sont nombreux, notamment dans les communes touristiques car on retrouve au niveau local l'impact des modèles sectoriels : les fonctionnements très verticaux et corporatistes des différents agents économiques locaux finissent par poser problème et on voit aujourd'hui nombre de communes se lancer dans des politiques visant à reconstruire un consensus local.

Ces politiques locales une fois mises sur pied ne doivent-elles pas s'articuler à des logiques nationales, qui fonctionnent aujourd'hui toujours sur le modèle sectoriel, sous peine d'avoir du mal à s'affirmer. Il faut donc situer celles-ci dans une approche valorisant les potentialités locales, tout en tenant compte des contraintes «extérieures». La mise en œuvre de politiques locales pose la question des élites locales, qui doivent être en mesure de saisir tous les moyens que leur offrent la loi montagne et les lois de décentralisation d'une part. Louis Besson parlait de la loi montagne comme «d'une boite à outil» pour des élus entrepreneurs. L'environnement socio-politique a changé : il ne s'agit plus de se placer dans un contexte de redistribution comme dans les années précédentes mais dans un contexte de création d'activités. L'Etat n'est plus là pour redistribuer. Les élites locales doivent donc s'adapter à cette nouvelle donne. Et on retrouve la question de la complexité, car la gestion de ces espaces est, et restera, éminemment complexe, dans l'exacerbation des contradictions aujourd'hui, et dans le changement du contexte global.

Pour conclure, va-t-on du local montagnard à la montagne européenne?

La recherche d'un espace de gestion adéquat se poursuit-elle au niveau européen? Paradoxalement, alors que les problèmes spécifiques de la montagne semblent s'effacer en France, pour se confondre avec le problème plus général des zones défavorisées, voire, plus simplement encore, avec le problème des zones rurales (cf. l'absence de référence à la zone de montagne dans le Xe plan et dans de nombreux textes administratifs), on voit réémerger au niveau européen, des stratégies sociales visant à faire adopter une véritable politique de la montagne européenne. Le Conseil Economique et Social Européen vient de publier un rapport à ce sujet (Rapport AMATO, 1988).

Pourtant la montagne européenne existe encore moins que la montagne française. N'est-ce pas une pure construction à laquelle il sera difficile de donner corps ? En filigrane de cette stratégie, c'est la situation de zones aux enjeux multiples qui est soulevée. Mais quelle chance de succès a une telle stratégie, dans le contexte européen ? »

Claude Raffestin et Ruggiero Crivelli, « Blanche Neige et les Sept Nains ou la transformation des Alpes en patrimoine commun ».

« L'idéologie externe recouvrira le vécu interne et l'on assistera de 1750 à nos jours à une vaste expropriation symbolique de la montagne par les non-montagnards.

Ainsi, bien avant que les ressources fondamentales : l'eau, le soleil et la neige ne deviennent l'enjeu de l'industrie en général et du tourisme en particulier, l'idée même de la montagne alpine a été investie, travaillée, adaptée et transformée. Quel voyageur français, anglais ou allemand n'a pas, depuis le XVIII°, apporté son mot, sa phrase ou son poème à l'idéalisation des Alpes ? La modernité elle-même n'a pas été adoptée par les Alpins mais leur a été inspirée et apportée, sinon imposée, par ceux-là mêmes qui s'extasiaient, sans hypocrisie d'ailleurs, sur les vertus alpines!

Les Alpes sont devenues un patrimoine commun par l'invention qu'en ont fait les élites bourgeoises. Toujours moins une barrière, les Alpes n'en demeurent pas moins toujours un obstacle à franchir qui nécessite des aménagements que seuls des moyens et des capitaux extraalpins sont en mesure de consentir.

Europe des 12, en attendant les 18 et finalement tous les autres, s'est découvert une responsabilité somme toute assez fonctionnelle pour revendiquer une gestion commune des Alpes ! Il est pourtant paradoxal que les Etats et la CEE s'empressent d'adhérer à la Convention Alpine sous des prétextes d'écologie générale qui ressortissent à la protection de l'environnement et d'écologie humaine, qui intéresseraient une soi-disant sauvegarde de l'identité culturelle, alors que les enjeux réels portent sur le franchissement d'une part et sur l'exploitation d'espaces de loisir et de détente d'autre part. Il est en effet difficile de ne pas rester perplexes devant tant de hâte, face à un espace qui a suscité tant de convoitises dont les derniers Jeux Olympiques d'Albertville en sont seulement la caricature la plus récente. C'est tout à fait vrai que « les montagnes immaculées, les vertes prairies et les vaches paisibles » «ont forgé la réputation des Alpes ». Et il est aussi vrai que l'attrait suscité par cette réputation est en train de la détruire. Comment se fait-il alors que, tout à coup, une société qui a fait «main basse» sur les Alpes jusque aujourd'hui, s'agite pour y apposer une « chape de cristal » protectrice, un peu comme l'ont fait les Sept petits Nains avec leur protégée ? Est-ce pour se garder son propre jardin de récréation ? Est-ce pour se garantir un couloir de passage ?

Le désenclavement réciproque du Nord et du Sud de l'Europe à travers les Alpes entre en contradiction, dans les termes routiers où il est posé par la CEE, avec la protection de l'environnement.

Mais, dans ce domaine la CEE n'en est pas à une contradiction près et c'est bien pour cela qu'on peut légitimement la soupçonner de faire jouer à la Convention alpine le rôle de paravent commode, d'alibi honorable en quelque sorte.

Les Alpes constituent un biome qui regroupe une multitude d'écosystèmes dont les échelles vont de la grande la moyenne. Cette multitude suppose une gestion parfaitement décentralisée et ne saurait se satisfaire d'impulsions données par un organisme central. D'ailleurs, faut-il rappeler que les Etats qui possèdent en propre une portion des Alpes, ont tous pris des mesures tardives et souvent inadéquates pour développer, aménager et préserver leur territoire montagnard. Si les Alpes sont un patrimoine commun, elles ne le sont pas au sens d'un pouvoir de gestion mais au sens d'une solidarité d'efforts pour mettre les communautés alpines en mesure d'agir effi-

cacement pour sauvegarder les écosystèmes qu'elles habitent et dont elles vivent en partie. Or, la Convention alpine ratifiée en novembre 1991 semble ériger la région alpine en bien commun : « L'objet de la présente Convention est la région des Alpes telle que décrite et représentée en annexe ». Mais est-ce dans le sens d'une « solidarité d'efforts » ou dans le but de mieux contrôler un espace et sa population ? »

Bernard Debarbieux,

La montagne dans la recherche scientifique: statuts, paradigmes et perspectives

« (...) Ce texte de synthèse est construit dans cet esprit : il vise à rendre compte du chemin parcouru collectivement à l'occasion de ce séminaire ; il ambitionne de formuler quelques analyses du statut scientifique de la notion de montagne telle qu'elle est employée aujourd'hui et des fondements épistémologiques et méthodologiques de la recherche internationale sur la montagne ; enfin, en prolongement de cette analyse de l'existant, il formule quelques recommandations générales sur les programmes à venir.

Les constats préliminaires

Mais avant de traiter de ces différents points, il est nécessaire de formuler un ensemble de constats susceptibles d'éclaircir les développements ultérieurs. Ceux-ci ont trait à la définition de la notion de montagne et aux spécificités des espaces et des milieux auxquels elle réfère.

DÉFINITION(S)

(...)

L'analyse des réponses fournies et des discussions collectives permet de constater que :

- Tous les chercheurs spécialistes sont conscients de l'impossibilité d'une définition logique de la montagne sur la base de conditions nécessaires et suffisantes. Autrement dit, on sait qu'il n'existe pas un caractère universellement montagnard et universellement absent de régions et de milieux différents, un caractère unique qui suffise à identifier une montagne. Ce constat remonte loin dans l'histoire de nos connaissances scientifiques : déjà en 1930, le géographe français Raoul Blanchard écrivait «Une définition de la montagne est à peu près impossible à fournir » (R. Blanchard in J. Blache, 1930).
- La référence à l'altitude reste une façon récurrente de désigner et de délimiter une région de montagne. Mais tous les chercheurs qui y ont recours sont bien conscients du caractère toujours contextuel et souvent relatif de cette manière de faire. (...)

CARACTÉRISATION(S)

À défaut d'un caractère résolument spécifique ou d'une limite altitudinale pertinente et universelle, les chercheurs soucieux de caractériser la montagne, à défaut de la définir, procèdent de façon très différente les uns des autres :

- Certains privilégient un principe dominant l'organisation structurelle et les dynamiques montagnardes. Depuis les années 1970, il est devenu fréquent de rapporter les phénomènes montagnards à leur dimension verticale et aux effets de cette verticalité (Ives et Messerli, 1997; Banyopadhyay, 1992).
- Certains insistent sur la multiplicité et l'interaction des gradients observés dans la distribution spatiale des phénomènes (température, pression, densité d'oxygène, radiation solaire, etc.). Il est

bien connu que la plupart de ces gradients existent ailleurs qu'en montagne et indépendamment de l'altitude; on retrouve ainsi un gradient thermique avec la latitude. Mais le facteur altitudinal introduit une variation particulièrement rapide des phénomènes avec les distances.

- Certains insistent sur les seuils et les discontinuités introduits par la combinaison des gradients et leurs effets, notamment dans la distribution floristique (Troll, 1972).
- Certains soulignent la récurrence de phénomènes particuliers : quelques processus naturels (les glissements de terrain par exemple), les caractères qui en sont la cause (l'instabilité structurelle, l'abondance relative des précipitations, la sismicité), certains modes d'utilisation des ressources par les sociétés (migrations altitudinales, importance des formes d'économie pastorale, etc.), quelques particularismes géopolitiques (fréquence des frontières internationales, des États-tampons).
- Certains soulignent la complexité introduite par la forte interaction entre phénomènes et leur grande variabilité spatiale.

Cet éventail des manières de faire révèle certes la diversité des approches des phénomènes montagnards. Mais, il permet surtout de comprendre que l'appréhension scientifique de la montagne est fortement influencée par :

- Les cadres disciplinaires dans lesquels elle prend place : ainsi, comme le soulignait Lidia Ioganson, les conceptions de la montagne diffèrent radicalement en géographie et en géologie: la première « met l'accent sur les paramètres géométriques de la montagne alors que la (seconde) traite plus des propriétés et de la structure des éléments constitutifs des montagnes et de leurs aspects génétiques ».
- Par les écoles de pensée : ainsi le recours aux étages de végétation qui représente l'un des grands apports de la biogéographie et de la botanique du XIXe siècle, reste important parmi les tenants d'une conception classique de l'écologie et de la biogéographie (Troll, 1972 ; Ozenda, 1985), mais semble perdre de sa pertinence aux yeux des plus jeunes générations. De même l'importance attachée aux modes de vie pastorale et aux migrations humaines que l'on retrouve chez certains auteurs récents (Grötzbach, 1980) remonte loin dans l'histoire de la géographie (Blache, 1930) et de l'anthropologie, mais semble perdre de sa pertinence avec l'évolution des modes de vie et de production observée dans les montagnes contemporaines.
- Par les concepts qui structurent une problématique scientifique : en effet, il est possible de différencier les chercheurs selon qu'ils considèrent que la montagne est un type de paysage, un type de milieu, un ensemble d'écosystèmes ou un type de région géographique. Les historiens de l'art parlent volontiers de motif à son égard. Enfin, les chercheurs qui étudient moins la réalité géographique ou écologique que les manières d'y faire référence peuvent être amenés à concevoir la montagne comme une figure géographique ou comme une forme commune de représentation géographique.

L'exercice de définition de la montagne est donc vain s'il est formulé de façon purement logique (recherche des attributs nécessaires et suffisants, recherche de discontinuités structurales universelles, identification de spécificités absolues, etc.). Il ne peut aboutir tant les montagnes sont diverses et dans la mesure où les spécificités qu'on y observe ne sont jamais que relatives. Par contre, une réflexion sur la définition de la montagne révèle très vite le rôle des disciplines et des écoles de pensée et, derrière elles, le rôle des systèmes de pensée qui les singularisent. La notion de montagne mérite donc bien mieux qu'une définition : une analyse de sa position et de son statut dans les divers lexiques et énoncés scientifiques qui y ont recours.

Cartographies des postures scientifiques

(...) Nous avons retenu de nos débats trois critères de différenciation, en privilégiant tour à tour la façon qu'ont les chercheurs de concevoir la relation entre le mot et le réel, la façon de concevoir une démarche de recherche appliquée à un contexte montagnard et la finalité affichée de la recherche. Pour chacun de ces critères, nous avons tenté de construire une typologie des conceptions existantes et de les positionner les unes par rapport aux autres, de les « cartographier ».

STATUT(S)

Une première manière de différencier les recherches consacrées à la montagne est d'étudier la diversité des façons que les chercheurs ont de concevoir le rapport entre le réel, ses manifestations sensibles (les phénomènes) et les catégories lexicales (les mots) adoptées pour en rendre compte. De ce point de vue, il est possible de différencier les chercheurs selon qu'ils adoptent une posture radicale (postures 1 et 2), ou bien qu'ils s'en distinguent par une plus grande nuance dans la réflexion (postures 3 à 5).

POSTURE 1: LA MONTAGNE ET LE RÉALISME NAÏF

Le chercheur adepte du « réalisme naïf » est celui qui considère que la montagne existe en soi, en tant que telle, presque auto-désignée, sans qu'aucun artifice humain ne s'interpose dans la désignation.

POSTURE 2: LA MONTAGNE ET L'IDÉALISME

Le chercheur adepte de l'idéalisme considère que toute montagne n'est jamais qu'une construction de l'esprit. Il n'y a dans la montagne aucune forme de réalité, ni de matérialité. Elle n'est jamais qu'une sensation ou une représentation. Cette posture constitue une adaptation de l'idéalisme philosophique dont plusieurs auteurs depuis Berkeley ont donné des interprétations variables depuis le XVIIIe siècle. Cette interprétation, rarissime chez les scientifiques, mais assez fréquente dans la philosophie contemporaine, n'a jamais vraiment connu de représentants au sujet de la montagne. (...)

POSTURE 3: LA CATÉGORIE «MONTAGNE» COMME REFLET DE L'ORDRE NATUREL Pour une grande majorité de chercheurs spécialistes des montagnes, la valeur scientifique de la notion réside dans l'adéquation entre un terme et un ensemble d'objets dont il convient de révéler les similitudes. Une montagne est alors conçue comme une forme naturelle en soi. La désigner comme telle revient à introduire dans le langage ce qui existe par ailleurs dans l'ordre de la nature. On reconnaît là une nouvelle conception réaliste, certes moins radicale et naïve que celle précédemment citée. Cette conception a longtemps prévalu en géographie et en écologie. Au-delà, on reconnaît une conception de l'objet scientifique qui caractérise le projet de la science moderne : reproduire dans l'ordre du discours scientifique la réalité de la nature telle qu'elle est supposée être vraiment.

Cette conception réaliste justifie l'adoption d'une démarche comparative destinée à identifier les caractères génériques de « la » montagne : puisque toutes les montagnes participent d'un ordre naturel cohérent, il doit être possible de découvrir dans l'exercice comparatif les signes de leur identité commune. La plupart des travaux récents ont cherché dans la combinaison entre pente et altitude le critère de caractérisation des montagnes (pour une réflexion sur ce sujet, voir

Messerli et Ives, 1997, pp. 2-8). Cette conception justifie aussi que l'on s'essaye à la délimitation géographique de la montagne : en effet, conçue comme un objet naturel en soi, la montagne dispose de limites qu'il suffirait de reconnaître dans l'apparence des phénomènes. Les géographes français Paul et Germaine Veyret illustrent bien ce projet dans un des rares articles dans lesquels on a tenté de façon méticuleuse d'établir une définition scientifique de la montagne : «Quand on aura sous les latitudes les plus variées, essayé de définir la montagne et de lui tracer une limite inférieure, compte tenu d'un grand nombre de situations particulières créées par le relief, le climat, la végétation, alors seulement, il sera possible de sortir des généralités où l'on doit pour le moment rester » (Veyret, 1962, p. 35). Plusieurs publications de Carl Troll illustrent la même tentative (Troll, 1941, 1972, 1988).

POSTURE 4: LA CATÉGORIE «MONTAGNE» COMME CONVENTION

Dans ce cas, le chercheur admet l'existence d'une réalité indépendante des représentations que l'on en a (il diffère en cela de la posture idéaliste), mais reconnaît que cette réalité ne peut être approchée en tant que telle, qu'au travers de représentations adéquates (il diffère en cela du réalisme naïf). Cette conception de la réalité et de la connaissance est largement dominante en philosophie depuis les travaux d'Emmanuel Kant et dans la science moderne. On l'a récemment qualifié de « réalisme externe » (Searle, 1995). Le recours à la notion de «montagne » pour désigner un ensemble de régions, de milieux ou de paysages correspond alors à une convention sociale. De ce point de vue, les manières de faire des scientifiques sont tout aussi conventionnelles que celles des populations locales, des alpinistes et des poètes. Les scientifiques, notamment les spécialistes des sciences de la nature, rechignent souvent à adopter ce genre de formulation: la notion de convention est souvent confondue avec celle d'arbitraire. Elle fait craindre un relativisme général qui voudrait que toutes les formes de représentations se valent puisqu'elles sont, de toutes manières, incapables de coïncider avec la réalité. Décrire la connaissance scientifique relative aux montagnes comme une convention sociale est souvent perçu comme une remise en cause de son objectivité. C'est pour cette raison que beaucoup de scientifiques prétendent que leur lexique et la connaissance qu'il leur permet de construire « reflète » l'ordre de la réalité (posture 3). Cette attitude n'a aucun fondement épistémologique. Elle relève d'une simple croyance et participe davantage de l'expression de la foi dans les vertus de la science que de l'analyse de ses fondements. Il convient plutôt d'admettre le caractère conventionnel du lexique et de la connaissance scientifique, et de la notion de « montagne » telle qu'elle est utilisée par les scientifiques, et de réfléchir à ce qui en fait la singularité.

Pour éviter le piège du réalisme naïf et celui de la théorie du « reflet », il convient de concevoir les catégories de la connaissance scientifique comme autant de symboles destinés à rendre compte de la réalité d'un point de vue particulier. Cette connaissance a prétention à porter sur des généralités, ou plus exactement de rapporter des faits singuliers à des lois générales. Elle est alors un « système symbolique » dans lequel « toute connaissance quelles que soient son orientation et ses méthodes, ne vise finalement qu'à soumettre la multiplicité des phénomènes à l'unité du " principe de raison suffisante » » (Cassirer, 1972, p. 18). Certes, le philosophe allemand a montré que ces systèmes symboliques étaient aussi bien à l'œuvre dans la science que dans la religion ou le mythe. La singularité du système symbolique de la connaissance scientifique réside alors dans une constante confrontation au réel (par l'observation, par la mesure, par l'expérimentation) dont il doit décrire, expliquer de façon logique ou simuler les manifestations. Le lexique scientifique est celui qui garantit la meilleure efficacité opératoire

dans l'élaboration de cette appréhension logique de la réalité.

En vertu de cette conception, la notion de montagne est celle qui permet à un groupe de scientifiques de rendre compte de la façon la plus adéquate de la réalité à laquelle ils réfèrent. Elle est une convention sur laquelle ils s'accordent de façon provisoire. Dans ces conditions, rien n'empêche plusieurs groupes de scientifiques d'adopter des conventions différentes en fonction de questions différentes qu'ils se proposent de traiter, en fonction des projets propres de leur discipline d'appartenance.

POSTURE 5: LA MONTAGNE COMME RÉALITÉ INSTITUTIONNELLE

L'adoption d'une ou plusieurs conceptions conventionnelles de la montagne dans la construction de la connaissance scientifique n'empêche pas la notion de montagne d'avoir d'autres formes d'existence sociale. Ce serait faire preuve d'impérialisme scientifique que de vouloir dénier aux sociétés toute manière autre d'utiliser la notion. Dans ces conditions, il est tout à fait possible pour un scientifique de s'intéresser à la montagne telle qu'elle est constituée par des conventions sociales autres que les conventions scientifiques, telle qu'elle constituée comme forme de réalité sociale et institutionnelle. Plusieurs des chercheurs réunis au SIRM étaient des spécialistes de l'imaginaire collectif (Bernbaum, Ruiz, etc.) et des politiques publiques (Scaramellini et Bonardi, Gerbaux, Boujrouf, etc.). La montagne qu'ils étudient est moins la montagne que l'on peut objectivement décrire comme telle, que la montagne telle qu'elle est instituée par les sociétés, les religions, les croyances et les institutions (les « lois montagne », les définitions réglementaires, etc.). Dans ces conditions, la «montagne» sur laquelle travaille le chercheur n'est pas un élément d'un système symbolique propre au scientifique, mais un fait social qui a besoin de l'accord des hommes pour exister en tant que tel.

(...)

PARADIGMES

Une deuxième façon de différencier les conceptions scientifiques d'une recherche consacrée à la montagne est de s'intéresser aux paradigmes en fonction desquels cette recherche s'organise. Les travaux d'Autrans nous conduisent à penser qu'il existe à l'heure actuelle quatre grands paradigmes :

- a) Le paradigme de la verticalité (1): on regroupera ici les recherches qui ciblent la verticalité et ses effets comme principes structurants de la morphologie et des processus montagnards ainsi que des rapports que les hommes établissent avec les montagnes. Ces recherches partagent l'idée que la dimension verticale selon laquelle s'organise principalement l'espace montagnard engendre un ensemble de phénomènes susceptibles de faire l'objet d'une recherche particulière. Ces phénomènes sont de nature très variée. On peut citer:
- Les manifestations de la force de gravité : la propension à l'instabilité de la structure montagnarde, la connectivité, la migration d'amont en aval des matériaux, l'énergie produite par la mise en mouvement des matériaux, etc.
- La genèse et l'organisation des systèmes de pentes qui caractérisent les morphologies montagnardes : dynamiques de forces tectoniques, volumétrie des versants, dynamiques morphogénétiques, etc.
- Les effets des gradients et de la stratification atmosphérique : les variations de la radiation solaire, la propension de cette variation à engendrer des mutations génétiques, les formes d'adaptation physiologique des organismes vivants, etc.

- Les manifestations psychiques de la confrontation à la verticalité : on peut citer ici les travaux de la psychanalyse jungienne qui voit dans la verticalité (d'une montagne, d'un arbre, d'un clocher) l'actualisation d'une forme de l'imaginaire collectif; les travaux d'anthropologie de l'imaginaire qui établissent un rapport psychique entre la posture et la gestuelle du corps humain et la structure du paysage montagnard (G. Durand, 1959); les travaux d'histoire des religions qui ont procédé à un repérage analytique de la récurrence de significations symboliques et religieuses conférées aux montagnes (M. Eliade, 1957).
- b) Le paradigme du système spatial (2) : on regroupera ici les recherches qui étudient les modalités selon lesquelles des phénomènes concomitants se combinent, s'influencent mutuellement. Ces recherches visent à identifier des systèmes spatiaux singuliers qui peuvent présenter des similitudes qui autorisent à parler de « systèmes montagnards». On peut citer :
- les travaux d'écologie qui portent sur les formes d'adaptation des espèces animales et végétales à l'environnement physique ou encore sur la dynamique des écosystèmes naturels ;
- les travaux de géographie et d'écologie qui portent sur l'étude des interactions entre écosystèmes naturels et formes d'occupation humaine ;
- les travaux de science sociale qui portent sur les phénomènes d'idiosyncrasie ;
- les travaux d'économie territoriale et d'anthropologie qui étudient les interactions entre formes sociales et culturelles d'une part, modalités d'appropriation des ressources et modes de production d'autre part.

C'est bien ce paradigme qui permet à des spécialistes de penser qu'il est possible et légitime de concevoir un champ spécifique de production scientifique, une « montologie » (Ives and Messerli, 1999, p. 464; Ives and Messerli; 1989; Rhoades, 1997; Banyopadhyay, 1992). Celui-ci se caractériserait moins par le recours à des concepts et des méthodes particuliers que par l'originalité des systèmes pour lesquels ces outils seraient mobilisés.

- c) Le paradigme de la montagne comme révélateur de changements globaux (3) : ce paradigme est commun aux travaux qui portent sur des phénomènes d'échelle planétaire. Ils s'intéressent aux montagnes dans la mesure où les effets de ces phénomènes se manifestent parfois plus tôt, souvent de façon plus spectaculaire qu'ailleurs en raison du caractère plus instable des équilibres montagnards. On peut citer :
- L'observation du changement climatique (Beniston, 1997).
- L'observation des effets de la mondialisation économique et financière (voir Barkin et Dominy).
- L'observation des effets de la mondialisation culturelle.
- d) Le paradigme du construit culturel (4) : ce dernier type de paradigme rassemble les travaux qui partent de l'idée qu'indépendamment de ses caractères objectifs, une montagne est aussi, et peut-être surtout, pour les populations qui l'habitent ou la fréquentent, une représentation collective. On peut citer :
- les travaux de l'histoire de l'art qui étudient l'évolution des représentations picturales et littéraires de la montagne (Joutard, 1986 ; Nicholson, 1959) ;
- les travaux de sociologie et d'anthropologie culturelle qui portent sur la pluralité des représentations dont les montagnes sont l'objet et sur les formes d'interactions qui existent entre ces représentations (Poche, 1996; Michèle Dominy);
- les travaux de science politique qui s'intéressent aux conditions et aux modalités de l'adoption de politiques publiques qui conduisent à l'identification d'espaces montagnards dotés alors d'un

statut juridique (Gerbaux, 1994 ; Saïd Boujrouf).

FINALITÉS

Une troisième façon de différencier les recherches sur les montagnes tient à la diversité de leur finalité. Elle recoupe le traditionnel distingo entre recherche « fondamentale » et recherche « appliquée ». Il est frappant de voir que beaucoup de chercheurs justifient de leur démarche et de leurs objectifs scientifiques par la nécessité d'intervenir sur les évolutions auxquelles sont soumises beaucoup de montagnes du globe :

- Pour certains, cette nécessité s'explique par les enjeux de la conservation écologique.
- Pour beaucoup, particulièrement nombreux dans les montagnes des pays en voie de développement, elle s'explique par les enjeux de développement et de respect des sociétés et des cultures locales. Pour quelques uns, la recherche doit permettre aux populations locales de se dégager de l'emprise des intérêts dominants qui, de l'extérieur, menacent leurs ressources ou leurs modes de vie (Barkin et Dominy).
- Parfois, les enjeux du développement, de l'autonomie et de la conservation sont étroitement imbriqués. Cette attitude encourage une recherche intégrant processus physiques et biologiques d'une part, processus sociaux, économiques et politiques d'autre part. Elle est particulièrement bien représentée dans le monde indien (P.-S. Ramakrishnan).

Ces recherches appliquées au développement ou à la protection des montagnes relèvent du paradigme systémique. Elle contribue à renforcer la forte identité et forte communauté de pensée des chercheurs qui revendiquent la reconnaissance d'un champ scientifique appelé « montologie ».

Par contre, cette conception est nettement moins dominante dans les recherches qui relèvent plutôt des trois autres paradigmes. La recherche y est plus « fondamentale », plus étrangère dans ses objectifs et ses méthodes aux contextes idéologiques dans lesquels elle prend place. Les chercheurs qui s'y consacrent ne sont pas nécessairement insensibles aux enjeux politiques et environnementaux; mais leur démarche ne leur est pas subordonnée, et souvent, leurs résultats sont moins strictement opérationnels.

Les perspectives prometteuses

La présentation analytique des différentes manières de concevoir, de justifier et d'organiser la recherche sur les montagnes, permet de délivrer un état des curiosités et des programmes existants. Mais elle permet aussi et surtout de repérer les grands enjeux contemporains de ce champ de recherche. Cette dernière partie s'efforce de les lister en procédant à l'exposé des diagnostics et des prospectives qui ont été formulés durant le SIRM.

ENJEUX DE RÉFLEXIVITÉ (...)

ENJEUX RELATIFS AU PARTAGE D'UN OBJET DE CONNAISSANCE

Une seconde série d'enjeux ont trait aux conditions de production de connaissances partagées, susceptibles de faire l'objet de recherches collectives et de débats scientifiques. Cette invitation peut être déclinée en 6 points :

- a) Renoncer à l'évidence. (...)
- b) Construire une convention (...)
- c) Assumer la pluralité des conventions (...) Cette idée justifie sans doute que l'on préconise l'identification du champ d'une discipline nouvelle, la « montologie ». D'autres doutent du bienfondé de cette dernière proposition pour deux types de motifs : d'abord en raison de l'enfermement de spécialistes et d'une spécialité qu'une telle identification risque de causer. Une telle spécialité, si elle devait être défendue et reconnue, risque de fonctionner en « circuit relativement fermé », de perdre certaines de ses capacités à interagir avec d'autres domaines de la connaissance scientifique ; les chercheurs qui expriment leur réserve à l'égard de la « montologie » préconisent au contraire une recherche qui s'émancipe de stricts cadres géographiques. Ils encouragent aussi l'exploration de toutes les opportunités de dialogue entre chercheurs spécialistes de domaines géographiques très différents.
- d) Se déprendre de la montagne comme simple objet : Il est probable aussi qu'il faille se déprendre de l'idée que la montagne est d'abord et surtout un objet spatial, géographique, géologique ou écologique. Certes une grande partie de la production scientifique existante a exploité avec succès cette idée, dans l'analyse monographique des régions géographiques, des étages écologiques et des massifs topographiques. Ce primat de l'objet a été renforcé par l'efficacité des représentations cartographiques qui en ont été données : les cartes produites au XIXe et durant une grande partie du XXe siècle, en jouant sur les figurés et les contrastes de couleurs, ont largement contribué à renforcer l'idée que la montagne, ou l'un de ses éléments, était un « objet spatial » pertinent. Pourtant, on perçoit les limites et les dangers de l'adoption de cette seule vision de la montagne comme objet scientifique. Depuis plus de quinze ans, l'hydrologie a porté une grande partie de ses moyens sur l'analyse des relations highlandslowlands. En procédant de la sorte, elle a sorti la montagne de son statut d'objet singulier, méritant une étude monographique, pour en faire un pôle de l'interaction étudiée. En écologie, la notion d'étage écologique a longtemps dominé la production relative à la montagne, l'attention se focalisant sur les étages supérieurs, les plus emblématiques. Cette conception se trouve discutée au profit d'une étude fine de la diversité interne aux étages, des flux de matière et d'énergie entre étages, et du rôle des vallées (Alexandre, Genin, Godron et Lecompte, 1998). e) Promouvoir une interdisciplinarité raisonnée (...)

ENJEUX DE MÉTHODE

Réflexivité et travail sur les caractères communs d'une connaissance scientifique sont deux préalables à une recherche collective sur les montagnes du monde. Mais la mise en œuvre des programmes suppose de résoudre aussi des problèmes de méthode. Là aussi, de nombreuses innovations sont intervenues depuis quelques années ; il convient de les rappeler et de mettre en garde contre la persistance d'habitudes anciennes qui semblent aujourd'hui inadaptées.

a) Interdisciplinarité et complexité (...)

Parfois, malgré un souci légitime d'intégration de compétences diverses, leur mobilisation n'a été que superficielle et conçue de façon utilitariste. L'exemple de la prise en compte des «savoirs locaux » est une bonne illustration. On observe depuis quelques années un intérêt croissant de la recherche scientifique, y compris dans le domaine des sciences de la nature, pour ce type de savoirs. L'enjeu consiste à comprendre de quelle manière les représentations que se donnent les populations locales de leur environnement, les pratiques qui en découlent, et l'expérience

acquise avec le temps contribuent aux dynamiques de l'environnement lui-même. Mais la recherche susceptible de satisfaire cet intérêt légitime nécessite souvent le recours à des méthodologies lourdes, souvent empruntées à l'anthropologie, ce que peu de projets ont la possibilité de faire pour des raisons d'argent ou de temps. Dans ces conditions, l'évocation des savoirs locaux reste souvent rudimentaire et relativement peu argumentée.

- b) Stéréotypes, prototypes et types idéaux (...)
- c) Connaissance pratique et / ou connaissance générale (...)

La prise en compte de ces deux questions montre, s'il en était besoin, que les développements méthodologiques de la recherche sur les montagnes du monde ne sont pas fondamentalement dissociés des exigences épistémologiques, de l'effort de réflexivité et de la nécessaire interdisciplinarité dont il a été question plus haut dans ce texte. C'est donc bien d'un chantier multiforme et ambitieux qu'il s'agit. Parce qu'elles sont directement interpellées sur ces divers fronts à la fois, les recherches sur les montagnes du monde peuvent apparaître comme autant d'opportunités pour montrer la voie à une réflexion scientifique renouvelée dont la portée déborde très largement les milieux et les régions dans lesquelles elle porte. Il y a là un défi remarquable et stimulant à relever.